

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada) Novembre, 1858.

No. 11.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Les virtuoses des buissons, par Mme. Anaïs Ségalas.—Origine de quelques locutions proverbiales (suite).—SCIENCE : Le télégraphe transatlantique, par J. L.—EDUCATION.—Pédagogie : Comment un maître peut réformer sa classe, 3e article, par J. J. Rapet.—Education physique, par Théodore Barrau.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : L'écrable.—Sujet de composition : L'été des sauvages.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS : Annexion de municipalité scolaire.—Nominations.—École normale Laval.—Bureau des examinateurs du district de Gaspé.—Commissaires d'école.—EDITORIAL.—Avis important aux instituteurs.—Architecture des écoles, (suite).—Rapport du surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada pour 1856, (suite et fin).—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes : Paris, Bruxelles, Gand, Londres, New York, Boston, Montréal, Toronto.—Petite revue mensuelle.—GRAVURES : Le câble transatlantique.—Modèles deséges et de pupitres pour les écoles.—Vue du bassin de Gaspé.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LES VIRTUOSES DES BUISSONS. (1)

Laissez ce nid fragile, ô petits ravageurs !
 Attilas de dix ans, aux instincts destructeurs !
 Ce frais palais d'oiseaux n'est point vaste, superbe,
 N'a point de hautes tours se dressant vers le ciel ;
 Mais c'est un monument de l'amour maternel,
 Fait de duvet, de mousse et d'herbe.

Plus tard, ces nouveaux-nés, musiciens des prés,
 Vous diront des chansons que vous applaudirez.
 Ce nid peut renfermer des voix mélodieuses,
 Quelque chanteur brillant, quelque ténor léger,
 Peut-être une Sontag qu'on verra voltiger
 En robe de plumes soyeuses.

Oh ! laissez-les grandir, ces artistes charmants,
 Qui, pour filer des sons, n'ont pas d'appointements.
 Ils vont, sans intérêt, parler leur doux ramage :
 Quand près de leur buisson le pauvre passera,
 Sans lui faire payer son billet d'Opéra,
 Ils chanteront sous le feuillage.

(1) Il y a peu de jours, dans une de ses séances mensuelles, la Société protectrice des animaux applaudissait les vers charmants que Madame Anaïs Ségalas a composés pour elle, et qu'elle a lus avec cet art, cette distinction, cette modestie adorables qui en doublent le prix.

Le sujet traité par l'auteur, au point de vue poétique, la conservation des oiseaux, a souvent, et à d'autres points de vue, occupé la Société protectrice. On trouve, dans ses intéressants Bulletins, d'importants articles de MM. Cordier, Jacques Valserres, Delattre, Blatin, de Jonquières-Antouelle, Florent Prévost, Perrot, Victor Chatel, etc., sur l'utilité des oiseaux pour la destruction des insectes nuisibles, et sur la nécessité de leur conservation dans l'intérêt de l'agriculture.

Les oiseaux, voyez-vous, des humbles paysans
 Sont la trouppe lyrique. On dit que les fauvettes
 Sont les *prima-dona*, aux roulades coquettes ;
 Le petit rossignol, aux merveilleux accents,
 Est l'illustre ténor, le roi des virtuoses :
 A son théâtre il n'a qu'un parterre de roses,
 Qu'une rampe de vers luisants.

Le pinson vif et gai chante la chansonnette ;
 Le merle en habit noir dit, avec l'alouette,
 Un nocturne à deux voix dans un frais buisson vert :
 Le moineau discordant, criant dans la prairie,
 Est le petit joueur d'orgue de Barbarie,
 Au milieu de ce beau concert.

Souvent, pour louer Dieu, l'oiseau dit un cantique,
 Un *pater* cadencé ; l'arbre est l'autel rustique ;
 Avec ses doux parfums, la fleur sert d'encensoir.
 L'alouette se leve et chante les matines,
 Et c'est le rossignol, aux notes argentines,
 Qui fait la prière du soir.

Enfants, si l'on détruit ces lyres du feuillage,
 Que dira le printemps qui, chaque année, engage
 Ces chanteurs emplumés ? Hélas ! on n'entendra
 Sur l'arbre, vert théâtre, aucun petit artiste !
 L'air, chemin des oiseaux, deviendra morne et triste
 Comme un désert de Sahara.

Bien... Vous laissez en paix ces petits oiseaux frères...
 Nous avons dans les prés où s'ouvrirent leurs ailes,
 Tant de bœufs aux pas lourds, tant d'épais animaux,
 Aux cités, tant d'esprits positifs et sans flammes,
 Qu'il faut bien quelquefois, pour consoler nos âmes,
 Des poètes et des oiseaux.

MME ANAÏS SEGALAS.

Origines de diverses locutions proverbiales.

(Suite.)

AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA.

Origine de cette locution.

Ce mot n'est pas dans la Bible comme semblent le croire certaines personnes qui l'attribuent sans hésiter au sage Salomon. Le ciel, pris pour Dieu même, pour la volonté divine, n'est pas un mot de l'Écriture ; c'est une métaphore moderne qui appartient à la littérature profane au moins autant qu'aux livres religieux. Ce ne sont donc ni les prophètes, ni Salomon, ni le sublime auteur de l'Imitation qui ont dit : *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Cette bonne et encourageante parole est de La Fontaine, à qui nous devons tant de sages avis. Relisez le *Charretier embourbé*, vous y verrez un pauvre

homme qui, pour tirer son char de la boue, invoque l'assistance divine ; vous entendrez une voix d'en haut qui l'exhorte à prendre la peine de casser les cailloux, de combler les ornières... Le charretier, après quelques efforts, sortira triomphant de son chemin ; et la morale sera, vous l'aurez senti d'avance, *aide-toi, le ciel t'aidera*.

JETER DE LA POUDRE AUX YEUX.

Origine de cette locution.

Autrefois avant l'invention de la poudre, par exemple, le mot *poudre* se disait communément pour *poussière*, et il s'emploie toujours ainsi dans le langage poétique :

Le corps né de la poudre à la poudre est rendu.

(L. Racine.)

Dans les champs des combats, Grecs, Troyens confondus,
Cherchent leurs compagnons sur la poudre étendus.

(Aignan.—Trad. de l'*Iliade*.)

C'est dans ce sens qu'il faut entendre ici le mot *poudre*. Il ne s'agit pas de poudre d'or, comme pourrait le faire croire l'idée d'éblouir, attachée à l'expression *jeter de la poudre aux yeux* ; — il s'agit de poussière, — de cette poussière que faisaient voler les lutteurs aux courses des jeux Olympiques, et que les premiers, les plus agiles, envoient dans les yeux de ceux qui les suivaient.

Ainsi, le proverbe *jeter de la poudre aux yeux* est de la même famille que l'expression *faire de la poussière*, qui signifie faire de l'éclat, de l'embaras :

Chers parvenus, dans la carrière
Vos coursiers sont trop emportés :
En faisant voler la poussière,
Vous rappelez d'où vous sortez.

METTRE AU VIOLON.

Origine de cette locution.

Autrefois on disait : *mettre au psaltérion*. Le *psaltérion* était aussi un instrument à cordes dont on jouait avec un archet ; mais ce n'est pas avec cette signification qu'il était employé dans l'expression qui nous occupe : *psaltérion* signifiait là *psautier*. « Mettre au *psaltérion*, c'était donc mettre au psautier, mettre en pénitence, en un lieu où l'on a le temps de méditer, et de se repentir, et de réciter *une sept-saumes*, sans risque de s'en voir interrompu... »

« Le peuple, dans son humeur gauloise, profita de l'équivoque, et, voyant le *psaltérion* passé de mode, y substitua le violon, qui était devenu le roi des instruments. Au lieu de dire *mettre au psaltérion*, il dit *mettre au violon*, et le calembour fut sauvé. » — (GÉNIN. Voir son article dans l'*Illustration* du 9 avril 1853.) — (*Journal d'Education de Bordeaux*).

SCIENCE.

Le Télégraphe Transatlantique.

De toutes les découvertes qu'ait jamais faites le génie moderne il n'en est certainement pas de plus admirable ni de plus féconde en résultats prodigieux que celle du télégraphe électrique. Le progrès, qui se l'est de suite appropriée, opérera bientôt, dans les relations humaines, des révolutions profondes dont il est déjà possible de calculer la portée. L'Europe vient d'être unie à l'Amérique ; l'Asie, l'Afrique et le continent australien, auront tantôt leur tour, et il n'y aura bientôt plus une seule contrée du globe où la pensée civilisatrice ne soit conduite par ce fil merveilleux.

L'inventeur du télégraphe électrique est, dit-on, M. Samuel Morse, professeur à l'Université de New York. La gloire de cette découverte lui est disputée par de nombreux rivaux ; mais il assure qu'elle lui revient toute entière et qu'il imagina son télégraphe le 19 octobre 1832 ; or, jusqu'à plus ample informé, nous devons l'en croire. M. Morse, du reste, a raison, sans doute, de la revendiquer, et ses rivaux n'ont peut-être pas tort de la lui envier : cette gloire en vaut bien la peine.

M. Figuier, dans son livre traitant des principales découvertes scientifiques, rapporte, au sujet de M. Morse, l'anecdote suivante, que nous ne citons que parce que tout ce qui se rattache aux origines des grandes inventions modernes ne saurait trop intéresser. M. Morse revenait de France aux Etats-Unis, à bord du paquebot le *Sully*. Dans une conversation avec les passagers on parla d'une expérience

de Franklin, qui avait vu l'électricité franchir, dans un instant inappréciable, la distance de deux lieues. Il lui vint aussitôt en pensée que, si la présence du fluide pouvait être rendue visible dans une partie du circuit voltaïque, il ne serait pas difficile de construire un système de signaux par lesquels une dépêche serait transmise instantanément. Pendant les loisirs de la traversée, cette idée grandit dans son esprit ; elle devint fréquemment l'objet des conversations du bord. On opposait à M. Morse difficultés sur difficultés, il les surmontait toutes. Au terme du voyage, le problème pratique était résolu dans sa pensée. En quittant le paquebot, il s'approcha du Capitaine William Pell, et, lui prenant la main : — Capitaine, dit-il, quand mon télégraphe sera devenu la merveille du monde, souvenez-vous que la découverte en a été faite à bord du *Sully*.

Le premier essai fructueux de son télégraphe n'eut lieu que le 2 septembre 1837 ; mais ce ne fut qu'à la suite d'expériences multipliées dont les résultats n'admirent plus de réplique, que le système télégraphique de M. Morse fut établi, en mars 1844, tel qu'il existe aujourd'hui dans les Etats-Unis.

La première ligne du réseau magnétique qui embrasse maintenant son immense territoire, se construisait en Canada vers la même époque.

M. Wheatstone, en 1838, faisait connaître à l'Angleterre ce nouvel agent de l'industrie humaine, et c'est le 9 décembre 1844 que fut inaugurée la première ligne française.

Mais la merveille de M. Morse n'en est déjà plus une, si on la compare avec celle qui vient de s'accomplir, en partie sous ses auspices. La télégraphie terrestre fit rêver à la télégraphie sous-marine ; un progrès en admettait nécessairement un autre.

Le premier succès en ce genre date de 1846. Il a été obtenu par le savant américain, M. John Craven, de Newark, Etat du New-Jersey. Une matière nouvelle alors et apportée en Europe par la mission française en Chine, le *gutta percha*, substance presque semblable au caoutchouc, moins les propriétés conductrices, servit à isoler le fil de son télégraphe et à empêcher l'électricité de se disséminer dans l'eau. Les expériences qu'il fit réussirent à merveille. Le 19 janvier 1849, une tentative analogue était faite, en Angleterre, par M. Walker, et réussit également. Quelques mois plus tard, un industriel, enhardi par ce dernier succès, reliait Douvres à Calais au moyen d'un fil électrisé recouvert de *gutta percha*. Des communications du même genre furent peu après établies entre l'Angleterre et l'Irlande, entre l'Angleterre et la Hollande, entre la Corse et la Sardaigne, et l'on sait qu'en 1854, un câble métallique, partant du camp des alliés, devant Sébastopol, passait à travers la mer Noire, dont la longueur est de plus de 150 lieues, et venait s'arrêter à Paris et à Londres. Cette ligne, assurément, fonctionna toujours parfaitement.

En face de pareils résultats, la question de la pose d'un télégraphe sous-marin entre l'Europe et l'Amérique fut bientôt résolue par l'industrie anglaise et américaine. Les doutes, soulevés par la science à ce sujet, ne contribuèrent qu'à hâter la mise à exécution d'un projet longtemps caressé par l'une et par l'autre. Un sondage préliminaire des profondeurs de l'Océan amena la découverte du plateau sur lequel repose aujourd'hui le fil électrique, et il a été constaté, par le rapport du savant chargé de faire l'exploration, que c'est la seule partie de l'Atlantique où, paraît-il, il soit possible de le déposer, sans trop craindre les accidents. Le plateau en question s'étend entre l'île de Terre-Neuve et l'Angleterre.

La route que devait suivre le câble une fois déterminée, restait la question de savoir de quelle manière on pourrait le construire ; cette question n'était cependant pas facile à résoudre. Si on le faisait trop léger, ou il serait à la merci des courants ou il ne s'immergerait pas ; si, au contraire, sa masse était trop lourde, on courrait le risque de le voir se rompre de son propre poids, et, dans ce dernier cas, quel moyen prendre pour en embarquer et ensuite en dévider, avec sûreté et aisance, une longueur de 2500 milles ? A la suite de nombreux essais, il fut décidé qu'il ne pèserait pas plus d'une tonne par mille de longueur, et qu'il unirait la plus grande force de résistance à la plus grande flexibilité possibles. On en a fabriqué de soixante espèces, qui furent toutes rejetées, comme ne réunissant pas les conditions voulues.

La livraison du *Journal de l'Instruction Publique* d'octobre 1857, donne une description exacte de l'espèce de câble enfin adopté par la Compagnie du Télégraphe transatlantique ; cette description venant ici parfaitement en son lieu, nous croyons à propos de la reproduire, ainsi que les deux gravures qui l'accompagnaient et que nos nouveaux abonnés aimeront sans doute à conserver avec cet article : « Le diamètre du câble est d'environ un pouce. Le centre est formé d'un fil de cuivre entouré de six autres fils de même métal d'égale épaisseur. Le cercle suivant est en *gutta-percha* ; le troisième est fait d'étoupe, et le quatrième de

fil de fer dont chacun se compose de sept autres fils de fer liés ensemble de la même manière que ceux du centre. Le câble est légèrement tordu et attaché par de petites bandes de cuivre placées à un pied à peu près de distance les unes des autres."



Les tempêtes qui assaillirent, dans l'été de 1857, les navires porteurs du câble sous-marin et sa rupture presque immédiate en firent ajourner la pose à cette année. Le mois de juin, que l'on choisit pour faire cette opération, fut aussi funeste au projet de la compagnie; car la mer tourmentée sur laquelle le *Niagara* et l'*Agamemnon* s'aventurèrent, ne tarda pas encore à faire échouer l'entreprise. Leurs mâts venaient à peine de disparaître dans les brumes de l'horizon, aux yeux des deux équipages, qu'une nouvelle rupture fit tout-à-coup cesser les communications télégraphiques qui s'étaient établies entre les deux vaisseaux. Renonçant alors à continuer leur route, ils revinrent à Queenstown, en Irlande. Le 17 juillet 1858, sur l'ordre des directeurs, que ce nouveau contre temps était loin de décourager, ils reprirent la mer pour y faire une dernière et heureuse tentative. L'océan, cette fois, s'était calmé. Un tems d'une beauté inaltérable favorisa la marche des navires durant les six jours qu'on laissa filer le câble dans ses profondeurs, et, enfin, le 5 août de la présente année, s'accomplissait l'œuvre la plus gigantesque qu'il ait jamais été donné à l'homme d'imaginer, la jonction de deux mondes au moyen d'un fil fragile animé par l'électricité.

Avant l'arrivée du *Niagara* à la Baie de la Trinité (Terreneuve), le public, blâsé sur ce sujet, loin de s'en inquiéter, ne s'y intéressait même déjà plus, quand une dépêche télégraphique de M. Field, l'habile et énergique promoteur de cette mémorable entreprise, annonça son succès définitif. On refusa d'abord d'ajouter foi à cette nouvelle; mais les dépêches répétées de M. Field finirent bientôt par faire disparaître les doutes. L'enthousiasme fut alors universel et partout des réjouissances signalèrent cet événement.

C'est l'appareil télégraphique de M. Morse que l'on se propose d'adapter au câble transatlantique. Ce curieux instrument est construit de manière à écrire lui-même les signaux qu'il transmet. Une bande de papier, enroulée autour d'un cylindre creux et mis en mouvement par des rouages compliqués, passe sous la pointe d'un crayon magnétisé qui y imprime, à mesure que s'opère le mouvement de rotation, une série de lignes ou de petits points. Le crayon, en s'abaissant, fait une marque sur le papier; s'il reste plus d'un instant, il trace une ligne suivie. Voici d'ailleurs comment l'électricité le fait mouvoir. Il est attaché à un fort ressort en acier au-dessous duquel est un levier en fer poli, qui est magnétisé par l'action du courant voltaïque. Chaque fois que le levier s'aimante, il acquiert plus de force que n'en possède le ressort et attire le crayon; et lorsque l'aimantation cesse, le ressort se replie sur lui-même et relève le crayon. Ainsi, les deux effets, d'une part l'attraction magnétique, d'autre part le ressort s'exerçant d'une manière alternative, ont pour résultat d'imprimer au crayon un mouvement d'élévation ou d'abaissement et de le mettre successivement en contact avec le tuban de papier qui entoure le cylindre.

L'appareil de M. Morse sera mis en relation avec la puissante batterie qu'a inventée M. Whitehouse et dont on présage des résultats merveilleux.

Ainsi donc la pose du câble télégraphique est maintenant un fait accompli. Qu'un accident en occasionne la rupture ou que des déficiences du genre de celles qui retardent aujourd'hui les communications entre l'Amérique et l'Europe se découvrent dans sa structure, dans le premier cas, le succès qui a couronné les efforts de la compagnie ne pourra manquer d'accompagner ceux que l'on fera désormais dans le même but, et, dans le second cas, le génie inventeur de l'époque trouvera certainement mille moyens de perfectionner le fil conducteur. Le rêve était magnifique; Dieu a permis qu'il se soit réalisé, que sa bonté nous permette d'en profiter.

Les noms des deux frères Field, des Morse, des Peter Cooper, des Moses Taylor, des Marshall O. Roberts et des Chandler White, appartiennent désormais à l'histoire; après Dieu ils sont les auteurs de l'union fraternelle de deux continents. *Audaces fortuna juvat!* La réussite de leur audacieux projet les a tout-à-coup fait sortir de l'ombre pour leur

en commençant cet article, que M. Morse disputait à des rivaux envieux la gloire de l'invention du télégraphe électrique; c'était, sans doute, pour avoir le premier celle d'en faire hommage au dispensateur de toutes les gloires. On rapporte à ce sujet l'anecdote suivante: C'était quelque tems après l'établissement de la ligne télégraphique entre Baltimore et Washington. Un ami rencontre M. Morse et le félicite sur le triomphe que vient d'obtenir la science par son entremise. "Votre compliment, répond M. Morse, est bien de nature à flatter mon amour-propre; mais je vous le déclare sincèrement, il n'aura jamais l'effet de provoquer en mon cœur le moindre mouvement d'orgueil. A Dieu seul appartient la gloire de ce triomphe. Je ne suis entre ses mains que l'instrument de ses desseins, et plein du sentiment de ma petitesse j'éprouve irrésistiblement le besoin de m'humilier devant lui.

Le savant qui tient un pareil langage n'est certes pas un homme ordinaire. Il est digne de l'admiration de ses contemporains et de la postérité.

Quoique la presse ait déjà reproduit le résumé du Journal dans lequel M. Cyrus W. Field a consigné, heure par heure, les incidents qui se rattachent à l'immersion du câble sous-marin, nous croyons utile de le faire à notre tour. "L'avenir, dit un auteur, y cherchera peut-être un jour le secret des péripéties et des émotions au milieu desquelles cette grande œuvre s'est accomplie d'une manière si inespérée." Ce document, d'ailleurs, est le complément nécessaire de notre article.

Samedi, 17 juillet.—Ce matin, la flotille télégraphique est partie de Queenstown, Irlande, comme il suit: le *Valorous* et le *Gorgon* à 11 heures du matin; le *Niagara* à 7 heures 30 minutes du soir et l'*Agamemnon* quelques heures plus tard. Chacun des steamers devait user le moins possible de charbon jusqu'à l'arrivée au rendez-vous. Jusqu'à cinq heures du soir, temps couvert et menaçant, pluie fine: de neuf heures à minuit, ciel couvert et brumeux, rafales.

Dimanche, 18 juillet.—Le *Niagara* double le cap Clear dans la matinée; vent variant de l'ouest par l'ouest nord-ouest, atmosphère lourde et nuageuse, rafales.

Lundi, 19 juillet.—Vent variant de l'ouest au nord-ouest; atmosphère brumeuse, nuages et pluie.

Mardi, 20 juillet.—Vent du nord-ouest au nord; atmosphère brumeuse et nuages; rafales.

Mercredi, 21 juillet.—Vent nord-ouest, avec une légère variation vers l'est; temps nuageux.

Jeudi, 22 juillet.—Ciel bleu et moutonneux.

Vendredi, 23 juillet.—Vent de l'ouest par le sud à l'ouest-sud-ouest; temps nuageux, atmosphère brumeuse, pluie. Le *Niagara* arrive au rendez-vous, latitude 52° 5', longitude 32° 40', à 8 heures 30 minutes du soir.

Samedi, 24 juillet.—Vent ouest-nord-ouest; atmosphère brumeuse et nuageuse; rafales.

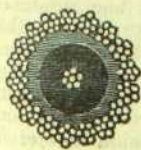
Dimanche, 25 juillet.—Le *Valorous* arrive au rendez-vous à 4 heures du matin; atmosphère brumeuse et nuageuse. Le capitaine Oldham, du *Valorous*, vient à bord du *Niagara*.

Mardi, 27 juillet.—Temps calme; atmosphère brumeuse. Le *Gorgon* arrive au rendez-vous à 5 heures du soir.

Mercredi, 28 juillet.—Léger vent nord-nord-ouest; ciel bleu et atmosphère brumeuse. L'*Agamemnon* arrive au rendez-vous à cinq heures du soir.

Jeudi, 29 juillet.—Lat 52° 59' N., long. 22° 27' O. Tous les bâtiments de la flotille sont en vue les uns des autres. Mer calme; léger vent du S. E. au S. S. E.; temps nuageux. L'épaisseur du câble se fait à une heure de l'après-midi. Les signaux, sur toute la longueur du câble à bord des deux navires, se font parfaitement. Profondeur de l'eau: 1550 brasses. Distance jusqu'à l'entrée du havre de Valencia: 813 milles maritimes; de ce point à la station télégraphique, le fil est déjà posé. Distance jusqu'à l'entrée de Trinity Bay, Terre-Neuve: 822 milles maritimes, et de ce point à la station télégraphique, pointe de la baie de Bull's Arm, soixante milles, faisant ensemble 882 milles maritimes. Le *Niagara* a 69 milles de plus à parcourir que l'*Agamemnon*. Le *Niagara* et l'*Agamemnon* ont chacun 1,100 milles maritimes de câble à bord, à peu près la même quantité que l'année dernière. A 7 3/4 heures du soir, heure du navire, ou 10 heures 5 minutes du soir, temps de Greenwich, les signaux de l'*Agamemnon* cessent; les expériences des opérateurs démontrent qu'il y a manque de continuité, mais que l'isolement est parfait. Dévidage très lent du câble à bord du *Niagara*, en ayant continuellement recours aux expériences électriques, jusqu'à 6 heures du soir, heure du navire, moment où nous recommençons à recevoir des signaux de l'*Agamemnon*.

Vendredi, 30 juillet.—Lat. 51° 50' N., long. 34° 49' O. Distance parcourue pendant les dernières 23 heures, 89 milles. Dévidé: 131 milles 900 toises de câble, soit 42 milles 900 toises de plus que la distance parcourue—égalant 48 pour cent. Profondeur de l'eau variant de 1,550 à 1,975 brasses. Vent du S. E. S. O. Temps gros et pluvieux. Le *Gorgon* est en vue. A 3 heures 50 m. du matin, finit le dévidage du pont principal et commence celui du câble déposé sur le second pont, 724 milles nous séparent de la station télégraphique de la baie de Bull's Arm, Trinity Bay. A 2 h. 21 m. de l'après-midi, reçu de l'*Agamemnon* un si-



donner le relief glorieux de héros de la science! Nous disions,

gual nous apprenant qu'il a dévidé 150 milles de câble. A 2 h. 34 m., le *Niagara* a immergé de son côté 150 milles de fil.

Samedi, 31 juillet.—Lat. 51° 5' N., Long. 38° 14' O. Distance parcourue pendant les dernières vingt-quatre heures: 137 milles. Dévidé 159 milles 853 toises de câble, soit un surplus de 22 milles 843 toises sur la distance parcourue, égalant 13 0/10. Profondeur de l'eau: de 1,657 à 2,259 brasses. Vent modéré, S.-O., et depuis 6 h. du matin N.-O. par N. Temps nuageux; petite pluie et un peu de mer. Le *Gorgon* est en vue. Total du câble immergé: 291 milles et 739 toises. Distance parcourue: 226 milles. Dévidé en sus de la distance parcourue: 65 milles et 730 toises, soit 29 pour cent. Nous sommes à 665 milles de la station télégraphique. A 11 h. 4 m. du matin, immergé du *Niagara* 300 milles du câble. A 2 h. 45 m. de l'après-midi, reçu de l'*Agamemnon* un signal nous apprenant qu'il a immergé, lui aussi, 300 milles de câble. A 5 heures 37 m. de l'après-midi, fini le dévidage sur le second pont, et commencé l'opération sur le pont inférieur.

Dimanche, 1er août.—Latitude 50° 32' N., long. 51° 50' O.; distance parcourue pendant les dernières 24 heures: 145 milles. Dévidé 164 milles et 783 toises de câble, soit 19 milles et 930 toises de plus que la distance parcourue, égalant 14 pour cent. Profondeur de l'eau: 1,924 brasses. Vent modéré et frais du N. N.-E. Temps brumeux et nuageux. Mer grosse. Le *Gorgon* en vue.

A 3 heures 5 minutes de l'après midi, terminé le dévidage sur le pont inférieur, et commencé l'opération de la prise du câble déposée dans la cale.

Total du câble dévidé: 495 milles et 403 toises. Total de la distance parcourue: 371 milles. Total du dévidage fait en sus de la distance parcourue: 85 milles et 600 toises, soit 23 5/10. Nous sommes à 511 milles de la station télégraphique.

Lundi, 3 août.—Lat. 49° 52' N., long. 45° 58' O. Distance parcourue pendant les dernières 24 heures: 154 milles. Dévidé 177 milles et 15 toises de câble, ou 23 milles et 100 toises en sus de la distance parcourue, égalant 15 pour cent. Profondeur de l'eau: de 1,600 à 2,385 brasses. Vent N. O. Temps nuageux.

Le *Niagara* s'allège et roule fortement, mais on ne juge pas prudent de larguer les voiles pour affirmer le navire, parce qu'en cas d'accident il importe de l'arrêter le plus vite possible.

A 7 h. du matin, nous voyons passer un des steamers de la ligne Cunard, allant de Boston à Liverpool.

Total du câble immergé: 633 milles et 500 toises. Total de la distance parcourue: 525 milles. Total du câble immergé en sus de la distance parcourue: 108 milles et 500 toises, soit moins de 21 pour cent. Le *Niagara* est à 257 milles de la station télégraphique.

A minuit et 38 m. heure du navire, soit 3 h. 38 m. du matin, temps de Greenwich, un isolement imparfait du câble est découvert en transmettant et en recevant des signaux de l'*Agamemnon*. Cette situation continué jusqu'à 5 h. 40 m. du matin, temps de Greenwich, moment où tout se retrouve de nouveau en ordre.

Mardi, 3 août.—Lat. 45° 17' N., long. 49° 23' O. Distance parcourue pendant les dernières 24 heures: 147 milles. Dévidé 161 milles et 61 toises de câble, soit un surplus de 14 milles et 613 toises, comparative à la distance parcourue égalant dix pour cent. Profondeur de l'eau: de 742 à 327 brasses. Vent N. N.-O. Temps vraiment beau. Le *Gorgon* en vue.

Total du câble dévidé: 795 milles et 300 toises. Total de la distance parcourue: 672 milles. Total de surplus dévidé comparativement à la distance parcourue: 123 milles et 300 toises, soit au-dessous de 19 pour cent. Nous sommes à 210 milles de la station télégraphique.

A 8 heures 26 minutes du matin, nous sommes arrivés au bout du rouleau de la cale, et nous commençons le dévidage de celui de la cajute. A ce moment, nous avons encore à bord 305 milles de câble.

A 11 heures 19 minutes du matin, heure du navire, l'*Agamemnon* nous transmet un signal nous apprenant qu'il a immergé jusqu'ici 780 milles de câble. Pendant l'après-midi et la soirée, nous dépassons plusieurs montagnes de glace.

A 9 heures 10 minutes du soir, reçu de l'*Agamemnon*, un signal nous apprenant qu'il trouve à la sonde deux cents brasses d'eau.

A 10 heures 20 minutes du soir, nous trouvons également une profondeur de deux cents brasses.

Mercredi, 4 août.—Latitude 48° 17' nord; longitude 52° 43' ouest. Distance parcourue: 146 milles. Câble immergé: 154 milles et 160 toises, soit 8 milles et 360 toises en sus de la distance parcourue égalant 6 pour cent. La profondeur de l'eau est au-dessous de 200 brasses. Temps magnifique et parfaitement calme. Le *Gorgon* est en vue.

Total du câble dévidé jusqu'à ce moment: 949 milles et 630 toises. Total du câble dévidé en sus de la distance parcourue: 141 milles et 660 toises, soit environ 16 pour cent. Nous sommes à 64 milles de la station télégraphique.

A midi, nous recevons de l'*Agamemnon* des signaux nous annonçant qu'il a immergé 940 milles de câble.

Dépassé ce matin plusieurs montagnes de glace.

Arrivés à l'entrée de Trinity Bay à 8 heures du matin. Entrés dans Trinity Bay à midi 30 minutes.

A 2 heures 20 minutes, heure du navire interrompu les signaux avec l'*Agamemnon*, à l'effet d'opérer une épissure. A 2 heures 40 minutes de l'après-midi, heure du navire, recommencé de nouveau à envoyer des signaux à l'*Agamemnon*. A 5 heures du soir, aperçu le steamer de S. M. *Porcupine*, venant sur nous. A 7 heures 30 minutes du soir, le capitaine

Otter, du *Porcupine*, vient à bord du *Niagara*, pour nous piloter jusqu'à un ancrage, près de la station télégraphique.

Jedi, 5 août.—A une heure 45 minutes du matin, le *Niagara* jette l'ancre. Distance parcourue depuis hier à midi: 64 milles. Câble dévidé: 66 milles et 353 toises, soit une perte de moins de 4 pour cent.

Total du câble dévidé depuis l'instant où l'épissure fut faite: 1,016 milles 650 toises. Total de la distance parcourue: 882 milles. Total du câble dévidé en sus de la distance parcourue: 134 milles et 660 toises—soit un surplus d'environ 15 pour cent.

A 2 heures du matin, rendus à terre à bord d'un petit canot, et appris aux employés de la station télégraphique, située à un demi mille de la station du débarquement—que la flotte télégraphique était arrivée, et que nous étions prêts à débarquer l'extrémité du câble.

A 2 heures 45 minutes du matin, reçu de l'*Agamemnon* un signal nous apprenant qu'il a immergé 1,010 milles de câble.

A 5 heures 15 minutes du matin, le câble télégraphique est débarqué. A 6 heures du matin, l'extrémité du fil est transporté à la station, et un vigoureux courant électrique est transmis le long de tout le câble, à travers l'Atlantique. Le capitaine Hudson lit une prière et prononce quelques paroles au sujet de la réussite de l'entreprise.

A une heure de l'après-midi, le steamer de Sa Majesté, le *Gorgon*, tire 21 coups de canon. Pendant tout le jour on est occupé à débarquer la cargaison appartenant à la compagnie télégraphique.

Vendredi, 6 août.—Reçu pendant toute la journée de vigoureux signaux électriques de la station télégraphique de Valentia.

Le lendemain des fêtes par lesquelles on en a célébré la pose heureuse, un mutisme presque absolu est venu frapper le télégraphe. Il n'a, depuis, donné que de rares signes d'existence; mais au lieu d'être perdu, l'espoir d'en tirer parti est, aujourd'hui, plus vivace que jamais. Le câble git en sûreté au fond de l'Océan, et rien ne l'y peut atteindre, ni les tempêtes qui ne s'agitent que la surface, ni ses nombreux hôtes qui ne descendront probablement jamais, pour le rompre, jusqu'au lit sur lequel il repose. Sa structure, quelque défectueuse qu'elle puisse être (la propriété isolante du gutta percha n'est pas parfaite), n'entravera aucunement le passage des signaux. Ce qui l'empêche de fonctionner, c'est une détérioration qu'il a subie dans la partie tombée de l'*Agamemnon*, une déchirure sans doute dans son enveloppe. Cette grande entreprise n'est pas avortée pour cela; tant s'en faut: la science qui médite trouvera bientôt les moyens de rendre au câble la parole, qui lui a momentanément été enlevée.

La physique, dit M. Figuier, dans un article publié dans la *Presse* de Paris, et dont nous donnons ici la substance, la physique donne le moyen de reconnaître, avec précision, le point où s'est manifestée l'avarie: en mesurant l'intensité d'un courant d'une force connue envoyé dans un fil conducteur, on calcule exactement la longueur parcourue par ce courant; on reconnaît ainsi le point où l'électricité s'arrête, c'est-à-dire, se perd, et l'on découvre ainsi le lieu de l'avarie. "En prévoyant même le cas où elle se serait produite à un point considérablement distant du rivage, il ne faudrait pas pour cela déclarer le câble perdu... Il peut être relevé et l'avarie réparée."

"Nous croyons donc, en définitive, que l'on peut bannir l'inquiétude quant à l'avenir de la grande entreprise qui nous occupe. Confions-nous à cet égard dans la puissance, dans les ressources de la science moderne. La science ne peut pas être vaincue. Le problème qu'elle a posé, elle saura le résoudre. Attendons, de ses efforts, un de ces coups d'éclats qui brillent au moment où tout paraît perdu."

"Le câble fonctionnera!" S'il ne se composait que d'un seul fil conducteur, comme ceux dont nous faisons usage, la distance qu'il parcourrait ne nuirait en rien à la rapidité du passage du fluide électrique, et les signaux seraient instantanés d'un bout de la ligne à l'autre, la vitesse de l'électricité étant reconnue égale à celle de la lumière. Mais le câble n'est pas un conducteur ordinaire et la couche de gutta percha dont il est enduit ne l'isole pas absolument; il est constaté, au contraire, qu'elle laisse échapper au moins les deux tiers de l'électricité que contiennent les fils qu'elle recouvre; le courant électrique perd donc de sa force en proportion. M. Figuier blâme, de plus, l'emploi que l'on a fait du métal pour envelopper le câble et prétend que l'on aurait dû ne le composer que de substances non-conductrices, et voici pourquoi: "Un conducteur télégraphique sous-marin représente une véritable bouteille de Leyde; il se compose de deux surfaces métalliques: le fil de cuivre intérieur par lequel passe le courant électrique, et les fils de fer qui composent son armature extérieure, le tout séparé par une substance isolante, le gutta percha. Aussi, voit-on se reproduire dans un câble sous-marin le phénomène ordinaire de la bouteille de Leyde. Pendant que le fil de cuivre intérieur est parcouru par un courant d'électricité positive, par exemple, les fils de fer extérieurs sont chargés d'électricité négative. Le courant d'électricité positive, qui traverse le fil, décompose par son influence le fluide naturel de l'enveloppe métallique extérieure. Le fluide positif de cette enve-

loppe est repoussé et se perd dans l'eau de la mer, qui lui offre un libre passage ; le fluide négatif reste alors à l'état de liberté dans l'enveloppe." Mais le fluide intérieur n'est pas pour cela anéanti ; son passage n'est que retardé ; et c'est ce qui explique la lenteur avec laquelle parviennent les signaux, qui ne donnent que 3 ou 4 mots par minute.

Pour obvier à ce fâcheux résultat, M. Whitehouse a eu l'idée de transmettre alternativement, dans le câble, de l'électricité positive et de l'électricité négative. Il se sert, dans ce but, d'un pendule qui, "à un intervalle marqué par chacune de ses oscillations, fait successivement passer dans le fil conducteur de l'électricité positive et négative, parce qu'il vient se mettre en contact, à chacune des oscillations périodiques, avec le pôle positif ou négatif de la pile, ou de la source de l'électricité. . . . En changeant ainsi, à de certains intervalles, la nature de l'électricité envoyée dans le câble, on annule ou neutralise le courant d'induction provoqué dans l'enveloppe. . . . En résumé, la théorie d'une part, et d'autre part l'expérience et les faits actuels, démontrent que nul obstacle sérieux ne peut s'opposer au fonctionnement régulier du câble transatlantique."

Avec des données de ce genre, l'espoir, s'il a faibli, ne doit-il pas se relever ?

J. L.

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

COMMENT UN MAÎTRE PEUT RÉFORMER SA CLASSE.

3e article (1).

(Suite.)

Les enfants n'ont pas de goût pour l'instruction, entendent dire sans cesse ; ils n'étudient que quand ils y sont forcés ; on n'en peut obtenir un peu d'application que par la contrainte ; ils sont distraits, inattentifs, quand vous leur expliquez quelque chose ; vous ne savez comment les faire écouter quelques instants. Pendant que vous instruisez les uns, les autres causent, se disputent, troublent la classe et vous forcent à vous interrompre vingt fois durant une leçon. Comment, avec des dispositions semblables, obtenir du silence, du travail et des progrès ?

C'est difficile, je l'avoue, et personne n'a jamais prétendu que l'enseignement fût chose facile, surtout lorsqu'il s'agit d'enseigner les premiers éléments à de jeunes enfants. Aussi, la société doit-elle se montrer pleine d'estime et de reconnaissance pour les hommes qui se dévouent à une œuvre aussi utile, mais si remplie de difficultés.

Cependant, si l'œuvre est difficile, elle n'est pas impossible. Pour nous en convaincre, jetons les yeux autour de nous. Combien ne voyons-nous pas d'écoles où les enfants sont silencieux, laborieux, appliqués, où ils montrent du goût pour l'instruction, où leurs progrès répondent aux efforts de leurs maîtres ! Les succès de ceux-ci ne doivent-ils pas nous encourager en nous montrant ce que nous devons espérer à notre tour ?

Mais ces maîtres, dit-on, sont placés dans de meilleures conditions. Erreur ; la mission de l'instituteur est difficile partout, parce que partout c'est l'homme qu'il a à élever avec ses faiblesses et ses défauts. Et pourtant nous voyons partout des maîtres qui réussissent, dans les provinces les moins avancées, comme dans les plus instruites ; dans le même canton, on trouve de bonnes et de mauvaises écoles.

Dans les premières, répond-on, les maîtres ont des élèves plus dociles, plus assidus, plus appliqués ; les parents ont plus de goût pour l'instruction, et ils en inspirent à leurs enfants ; ils les envoient en classe plus exactement, et ils les y maintiennent plus longtemps.

C'est possible. Mais pourquoi ces différences d'une école à une autre, d'une commune à la commune voisine ? Ce

sont toujours les mêmes hommes à qui l'on a à faire, les mêmes enfants à élever. L'espèce humaine est la même partout. Si elle présente des différences, comme on le voit souvent, dans des localités qui se touchent, n'en faut-il pas chercher la raison dans des différences d'habitudes que certaines causes ont produites, mais que d'autres causes peuvent changer ? Si les enfants sont dociles et studieux dans tant d'écoles, tandis qu'ils se montrent désobéissants et paresseux dans tant d'autres, ne faut-il pas voir dans les premières l'influence d'un ou de plusieurs bons maîtres ? Ne doit-on pas voir, au contraire, dans les autres, la preuve qu'on est resté jusqu'ici engagé dans la mauvaise voie ?

Ce qu'un bon maître a obtenu quelque part, un bon maître peut l'obtenir ailleurs. Partout, il a fallu commencer à mieux faire. Commençons aussi la réforme dans notre école, et ne doutons pas du succès. Mais, pour réussir, prenons l'œuvre par le commencement.

Il est très-facile de se plaindre des enfants, mais il est plus difficile de les changer. Voyons cependant si, au lieu de les changer, ce qui doit être la fin et non le commencement, nous n'aurions pas plus tôt fait de nous changer nous-mêmes. Examinons les choses de sang-froid, et recherchons si les défauts que nous reprochons aux enfants ne sont pas un peu notre fait, et si une autre manière d'agir de notre part n'amènerait pas un changement analogue dans la conduite de nos élèves.

Nous avons vu ce qu'on peut faire pour transformer l'esprit des enfants et pour gagner leur amour et leur confiance. N'aurions-nous pas aussi quelque chose à faire sous le rapport de l'instruction ?

Les enfants sont dissipés, causeurs et bruyants en classe. Pourquoi cela ? C'est qu'ils sont inoccupés ou qu'ils ne s'appliquent pas à leurs devoirs. Pendant les leçons, ils n'écoutent pas, ils sont inattentifs, et il faut à chaque instant les rappeler à ce qu'on fait. Pourquoi cela encore ? C'est qu'ils n'y prennent pas intérêt, car les enfants sont toujours attentifs à ce qui les intéresse.

Mais pourquoi enfin les enfants sont-ils inoccupés, inappliqués, inattentifs et sans goût pour ce qu'on enseigne ? La faute en est-elle bien à eux, et ne serait-elle pas un peu à nous-mêmes ? Voyons un peu comment se passent les choses, et si, en remontant à l'origine, nous ne contribuons pas à faire naître ces défauts et à les entretenir.

Voici un jeune enfant de six ou sept ans qui nous arrive. Jusqu'à ce jour, on ne l'a appliqué à aucun travail. Il a vécu dans une entière liberté, souvent passant presque toute la journée en plein air, jouant, courant, sautant, libre de tous ses mouvements. Et ce pauvre enfant, dès le premier jour, nous le tenons enfermé deux fois pendant trois heures consécutives. Non content de cela, nous voulons qu'il se tienne immobile sur un banc, sans faire de bruit ni de mouvement, de crainte de troubler la classe, et souvent n'ayant pas même une table pour appuyer ses membres fatigués. Pour obtenir de lui ce silence et cette immobilité, nous le condamnons à tenir à la main toute la journée un syllabaire où il ne voit que du blanc et du noir, parce que pendant très longtemps il est incapable d'étudier seul. Et ce supplice, qui se répète tous les jours pendant des semaines et des mois, à peine l'interrompons-nous par une demi-heure de leçons ou d'exercices pendant lesquels l'enfant est un peu tiré de sa léthargie.

Faut-il s'étonner après cela si l'enfant, en proie à un malaise inévitable, se remue, s'agite, pour procurer du mouvement à ses membres engourdis ; s'il s'ennuie, s'il bâille et s'endort, ou si, pour se distraire et s'éveiller, il cause, il rit et taquine ses camarades ? Faut-il s'étonner si l'école lui paraît un lieu d'ennui, et si, après un semblable ennui prolongé pendant des mois, et quelquefois pendant des années, il a pris en aversion la classe et tout ce qui s'y fait ? Il y aurait plutôt lieu d'être surpris s'il en était autrement.

A mesure que l'enfant avance dans la lecture, que voit-il ?

(1) Voir Nos. 8 et 10, pages 134 et 179.

Après les lettres, il voit des syllabes ; après les syllabes, des mots ; après les mots, des phrases. Mais combien se passe-t-il de temps avant qu'il puisse prendre intérêt à la lecture ? Il reste si longtemps sans comprendre ce qu'il lit ; comment pourrait-il y prendre goût ? A-t-on soin de lui lire à lui-même des choses qui auraient de l'attrait pour lui, afin de lui faire comprendre le plaisir qu'on peut trouver à lire ? Plus tard même lui explique-t-on ce qu'il lit, et au lieu de se borner à l'exercer à lire couramment, l'aide-t-on à comprendre ? Le temps et les années se passent, et l'ennui s'attache à la lecture comme au reste.

L'instruction religieuse qui vient ensuite supprime-t-elle cette monotonie ? Pas davantage. On fait apprendre aux enfants les prières d'abord, puis le petit catéchisme. Très-bien ; c'est nécessaire ; mais il ne faut pas se le dissimuler, cela peut difficilement intéresser l'enfant. Et pourtant, l'enseignement de la religion, qui convient à la fois aux esprits les plus élevés et aux cœurs les plus simples, est merveilleusement approprié aux besoins du jeune âge.

L'histoire sainte, dans ses touchants récits de la Bible, dans ses détails de la vie patriarcale, dans ses épisodes qui nous retracent la vie d'une famille et non d'un peuple, est en parfaite harmonie avec la simplicité de l'enfance. On sait combien les enfants aiment les histoires : l'Écriture sainte en est une mine féconde, et rarement nous savons y puiser comme il faudrait pour répandre de l'intérêt sur la vie de l'école. Nous devrions de bonne heure raconter les *histoires* de la Bible, et nous différons maladroitement, afin de faire plus tard des *leçons d'histoire*.

On pourrait varier heureusement les occupations des enfants en les exerçant promptement à écrire. On sait, en effet, que de toutes leurs études, celle-là est une de celles qui leur plaisent le plus ; ils y sont actifs et non plus passifs comme dans la plus grande partie de l'enseignement ; ils s'aperçoivent qu'ils font quelque chose. Ils ont un tel besoin d'agir qu'ils vont au-devant de tout ce qui satisfait ce besoin. Il y a là une indication qui devrait nous guider dans le choix des objets dont nous les occupons. Malheureusement, nous détruisons bientôt le goût naturel de l'enfant pour l'écriture par l'usage que nous lui en faisons faire.

En effet, que lui faisons-nous écrire d'abord ? Les premiers exercices que nous lui donnons, les premiers devoirs, et presque les seuls qu'il ait à faire pendant longtemps, sont des devoirs de grammaire, c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de plus ennuyeux. Quel intérêt ce pauvre enfant peut-il prendre à des exercices de conjugaison toujours les mêmes, et auxquels viennent se joindre plus tard des exercices répétés d'analyse grammaticale plus ennuyeux encore, et qu'interrompent seulement des dictées heureusement un peu moins rebutantes ?

Nous ne voulons pas entrer ici dans l'examen de l'enseignement grammatical, tel qu'il est généralement donné : ce n'est pas le lieu dans cet article. Nous voulons seulement appeler sur ce point l'attention des instituteurs. Nous les engageons donc à y réfléchir sérieusement, à s'oublier eux-mêmes, à se mettre à la place des enfants et à se demander ce qu'il y a dans cet enseignement qui soit propre à les intéresser et à leur inspirer le goût de l'instruction. L'aridité de cette étude, telle qu'elle est présentée, n'est-elle pas plutôt de nature à rebuter les esprits, et, en la leur faisant prendre en aversion, ne contribue-t-elle pas à leur inspirer de l'éloignement pour les autres ?

Il en est une, par bonheur, dont il est plus facile de faire comprendre l'utilité pour les enfants ; c'est le calcul qui, avec la grammaire, se partage une grande partie de leur temps dans les écoles. Les enfants voient si souvent compter autour d'eux ; ils ont si souvent besoin eux-mêmes de faire de petits calculs dans leurs rapports journaliers, et même dans leurs jeux, qu'ils aperçoivent sans peine l'utilité de cette étude. Or, toute chose dont ils comprennent l'utilité a

toujours de l'intérêt pour eux. Aussi les voit-on montrer généralement moins de répugnance pour les premiers éléments du calcul que pour ceux de la grammaire.

Et pourtant que d'erreurs on commet dans cet enseignement ! Que de fois on substitue des théories abstraites et compliquées, à des applications qui pourraient être pleines d'attraits ! Que d'exercices il y aurait à faire, où le besoin d'activité de l'enfant trouverait à se satisfaire et où il prendrait du goût au travail par le sentiment des connaissances qu'il acquiert et du parti qu'on peut en tirer !

Nous ne pousserons pas plus loin un examen qui embrasse déjà les parties obligatoires de l'instruction primaire. Ce que nous en avons dit doit suffire pour tous les hommes qui voudront sincèrement se rendre compte de la manière dont les choses se passent dans un grand nombre d'écoles. Nous pourrions en quelque sorte résumer ainsi les défauts de l'enseignement tel qu'il est donné :

On n'occupe pas assez les enfants, et on les occupe à des études trop monotones et trop abstraites, sans consulter assez les besoins de leur âge. Les exercices qu'on leur fait faire sont trop semblables pour le fond et pour la forme.

On les instruit mal et on leur fait étudier des choses qu'ils ne comprennent pas. On leur donne un enseignement trop théorique, et on ne leur montre pas l'utilité de ce qu'ils apprennent à l'aide d'applications nombreuses aux besoins de la vie ordinaire.

On les laisse trop sans secours aux prises avec les difficultés, les faisant trop étudier dans les livres et pas assez avec le maître.

Que les instituteurs passent en revue les études de l'enfance, les devoirs qu'on lui fait faire en général, la manière dont on l'occupe pendant plusieurs années, et la main sur la conscience, qu'ils disent si tout cet ensemble est bien fait pour intéresser les enfants.

A cet égard, ne nous faisons plus d'illusions. Si nous n'intéressons pas les enfants, nous ne leur ferons jamais aimer l'instruction ; jamais ils ne prendront le goût du travail. Or, sans amour pour l'instruction, sans goût pour le travail, point de silence, point d'application et point de progrès dans une classe.

Pour opérer sous ce rapport la réforme d'une école, il faut donc commencer par intéresser les enfants.

J.-J. RAPET.

(A Continuer.)

De l'Éducation Physique.

L'éducation se résume en une triple culture physique, intellectuelle, morale, qui produira ce triple fruit : un corps robuste, un esprit sain, une âme forte :

Un corps robuste ; c'est-à-dire à la fois vigoureux et souple, capable d'endurer la fatigue, de résister à la maladie ;

Un esprit sain ; c'est-à-dire une intelligence droite, des aptitudes générales et spéciales, une mémoire ornée et susceptible d'acquiescer sans cesse de nouvelles richesses sans déperdition des anciennes ;

Une âme forte, préparée à tout ce qu'exigeront d'elle, d'un côté, l'honneur et l'intérêt personnel, de l'autre, l'honneur et l'intérêt du corps social.

Ainsi formé, le jeune homme sera capable de rendre ce qu'il doit à Dieu, à la société, à la famille et à lui-même.

À la vérité, l'objet principal et presque unique de l'éducation c'est l'âme, considérée comme intelligence et comme volonté ; mais la culture physique a aussi son importance morale ; il ne nous est pas permis de la négliger, pour ce motif, et aussi à cause de la réaction continuelle que, dans l'homme, l'âme et la matière exercent l'une sur l'autre.

Le devoir de la mère en ce qui concerne le nouveau-né a été exagéré par un philosophe éloquent. Il serait dangereux de s'abuser à cet égard.

La nature n'exige pas absolument et toujours que la mère nourrisse elle-même son enfant ; bien au contraire, elle lui interdit cette jouissance toutes les fois que l'allaitement maternel ne pourrait s'effectuer dans des conditions parfaitement hygiéniques, parce qu'elle

veut avant tout pour le nouveau-né l'aliment le plus sain, l'air le plus salubre.

Ce que veut aussi la nature, c'est que, relativement à cet aliment même, la loi qu'elle a faite ne soit pas éludée. Les médecins sont maintenant d'accord sur les dangers de cette alimentation mixte, dans laquelle on supplée à l'absence ou à l'insuffisance du lait par des bouillies, des potages ou autres aliments du même genre. Ceux qui survivent, et que Levret appelait énergiquement des *échappés de mauvaise nourriture*, présentent presque toujours des marques d'affaiblissement physique.

En cela et dans tout le reste, la seule maxime sage, c'est d'aider la nature, de ne pas la contrarier.

Je ne crois pas m'écarter beaucoup de mon sujet en rappelant aux parents quelques prescriptions trop méconnues, qui font cependant partie de leur devoir, comme étant d'une importance capitale pour assurer à leurs enfants la santé et la force, sans lesquelles la meilleure éducation intellectuelle et morale ne peut produire que des résultats imparfaits.

Je recommande d'abord ces conseils du docteur Lallemand, dont je n'ai pas, sur d'autres points, à juger les doctrines :

« Dès que les enfants peuvent se traîner sur les mains et sur les genoux, on devient impatient de les voir debout. On les avait jusque-là retenus garrôtés par des langes ; maintenant on les suspend sous les bras par des lisières ou de petits chariots, pour leur apprendre plus vite à marcher, et l'on ne pense pas que l'expérience individuelle est indispensable pour acquérir de la précision dans les mouvements, et l'exercice pour favoriser le développement des muscles ; on ne se doute pas, d'ailleurs, de la multitude des fibres qui doivent entrer en action, simultanément ou successivement, pour redresser le corps, de la justesse et de la fixité nécessaires à ces contractions combinées pour le maintenir en équilibre sur ses deux pieds. C'est pourtant ce qu'on pourrait facilement imaginer par ce qui se passe dans la convalescence de toute maladie un peu longue, lorsqu'on essaye pour la première fois de se tenir debout, de faire quelques pas sans le secours d'un aide, quoique les forces soient déjà revenues. Mais chez l'enfant la station et la progression présentent bien d'autres difficultés que chez l'adulte ; beaucoup d'os sont encore à demi cartilagineux, surtout ceux des pieds, les articulations manquent de solidité, de résistance. C'est pourtant dans ces conditions défavorables que l'enfant doit maintenir son corps debout, et si la ligne de gravité tombe en dehors de l'étroite base de sustentation circonscrite par ses deux petits pieds, il y a nécessairement chute. Il est vrai qu'alors les chutes ne peuvent jamais être graves, et c'est pour cela qu'il suffit de surveillance. L'enfant pour n'avoir rien à redouter.

« Qu'on le laisse donc sur quelques couvertures se rouler à son aise, se traîner sur ses mains et sur ses genoux, chercher à se dresser comme il pourra sur ses jambes délicates, essayer ses forces peu à peu, rectifier ses mouvements, de manière à donner aux contractions de chaque muscle le degré d'énergie et de durée nécessaire. Ce travail spontané ne peut être remplacé par aucun conseil, par aucun moyen auxiliaire ; ces exercices sont indispensables à l'acquisition de la force, de la précision, de la fixité ; car il ne suffit pas que les muscles augmentent de volume, il faut qu'ils sachent obéir à leur volonté, il faut que l'intelligence naissante apprenne, par une foule de tâtonnements, à distinguer ces contractions convenables de celles qui sont fausses, exagérées ou insuffisantes ; il faut qu'il s'habitue à rectifier de mauvaises combinaisons, des positions défavorables, etc., etc.

« Cette occupation continuelle, complexe, inaperçue et toute expérimentale, est indispensable pour établir l'harmonie entre les indications de la volonté et les moyens d'exécution. Rien ne peut accélérer les progrès à cet égard. Les appuis artificiels ne peuvent d'ailleurs donner de la force, pas plus que les conseils ne peuvent donner de l'adresse. Je vais plus loin : quand l'enfant serait en état de comprendre les lois de la dynamique, de la statique, de la mécanique ; quand il saurait l'anatomie, la physiologie, il n'en serait pas plus avancé, quant à ce qui le concerne ; il n'en devrait pas moins apprendre à faire l'application de toutes ces données théoriques à tous les cas particuliers, infiniment variables, qui se présenteraient, et ses progrès ne seraient pas plus rapides, car il perdrait à méditer le temps qu'il doit employer à chercher par lui-même, à réagir par lui-même ; et d'ailleurs le temps n'est pas moins indispensable que l'exercice au développement normal des organes du mouvement, et c'est les exposer à se déformer que leur demander plus qu'ils ne peuvent. »

Tout cela, jusqu'à ce jour, n'a pas été compris de toutes les familles, et tout cela est excellent. Par suite de l'oubli de ces prescriptions, l'énergie et la beauté diminuent progressivement dans les races humaines.

En voilà assez sur le petit enfant, il nous suffit de l'avoir débar-

arrassé des contraintes inutiles. Mais l'enfant déjà grand qui fréquente l'école primaire, l'adolescent que l'on envoie au collège, est à sujet à d'autres contraintes qu'il convient de faire cesser. Je ne suis plus d'accord avec le docteur Lallemand quand il dit :

« Toujours et partout il faut combiner tous les moyens d'éducation de telle manière que les facultés physiques, intellectuelles et morales soient successivement exercées, se prêtent un mutuel secours et se servent réciproquement de diversion et comme d'une *espèce de repos*, suivant l'expression si vraie et si profonde d'Hippocrate. »

N'en déplaise à l'autorité imposante d'Hippocrate, je dois réclamer ici et éclairer la famille sur son véritable devoir.

Ce qui est *diversion* pour l'homme n'est qu'accumulation de fatigue pour l'enfant. Pour aider à son développement physique, je recommande au contraire de compter beaucoup plus sur les jeux qu'il aura librement choisis que sur des exercices, des mouvements, des jeux même qu'on lui aurait prescrits, par suite d'un plan combiné d'avance. Il est faux qu'à cet âge un travail délasse d'un autre travail ; au contraire, un amusement imposé lui devient une nouvelle fatigue. Ce que je dis là surprendra peut-être quelques-uns de mes lecteurs, mais n'en est pas moins vrai. Appliquons donc ici des à présent ce que j'ai dit plusieurs fois sur l'esprit libéral qui doit présider à l'éducation et sur le libre exercice qu'il faut laisser en beaucoup d'occasions à la volonté de l'enfant. Sans doute la récréation et les jeux lui sont fort utiles, mais à cette condition seulement qu'il s'y livrera en toute liberté et sans cette contention d'esprit inséparable de tout ce qu'on fait par obéissance. L'amusement sans une complète liberté est sans plaisir, et c'est le plaisir senti qui non-seulement en fait le charme, mais qui, par une réaction nécessaire du moral sur le physique, le rend salutaire. N'avons-nous pas vu mille fois quelles contestations animées s'élevaient entre les enfants pendant leurs jeux ? « Je ne joue plus, » dit celui qui pense qu'on lui fait tort. Il sent qu'il a ce droit, et qu'il n'aurait pas celui de dire : « Je n'étudierai plus. » Forcez-le de jouer aux barres ; au bout d'un quart d'heure il en est las ; qu'il ait choisi ce jeu, au bout de quatre heures il n'en a pas encore assez. Cela est dans la nature. Une femme délicate dansera pendant toute une nuit sans fatigue ; si vous exigez qu'elle marche pendant une demi-heure, la voilà brisée. Les parents qui ont la prétention de faire continuellement alterner l'éducation physique avec l'éducation morale et intellectuelle, en arrangeant selon leurs idées les exercices de celle-là comme de celle-ci, et qui forcent un enfant à tourner dans ce cercle en le tenant toujours par la main, le condamnent ainsi à un esclavage aussi écrasant qu'inutile. D'ailleurs il faut aussi que sa volonté s'exerce, et si ce n'est dans ses jeux, où peut-il apprendre à vouloir ?

Souvenons-nous donc toujours que si, pour une bonne culture physique, des amusements et des jeux très variés sont d'une indispensable nécessité, ils ne sont profitables que moyennant deux conditions aussi essentielles l'une que l'autre : le bon air et la pleine liberté.

Il ne faut pas non plus prendre à la lettre cet adage si souvent répété, que les exercices du corps, même très librement choisis, même très amusants, délassent l'esprit. Non, et je n'aime pas qu'après une fatigue corporelle violente on applique trop sérieusement les enfants. Entre leurs organes encore tendres, il y a au plus haut degré ce qu'on appelle *synergie*. La fatigue des muscles se communique aux nerfs, et le cerveau s'en ressent ; il est dangereux de trop exiger d'eux dans un tel moment, et de contrarier, par l'effort qu'on leur impose, la nature, qui appelle au secours des muscles fatigués, toutes les forces vitales. Par un motif analogue, il ne faut pas permettre des exercices violents après une très forte contention d'esprit. Aux exercices violents faites succéder quelque étude facile, quelque lecture amusante, et aux fortes secousses données à l'intelligence, des amusements sans fatigue, ou même un entier repos, que, dans ce cas-là et dans quelques autres, on aurait tort d'improver.

Ce que je viens de dire n'exclut pas, il s'en faut bien, une série d'exercices choisis, employés expressément comme moyens d'éducation physique et non comme délassements et amusements. Je reconnais l'heureux effet de ces soins intelligents donnés aux organes, d'après un plan préconçu ; et, quoique la plupart du temps il suffise de s'en rapporter à la nature, il est dans certains cas utile que l'art lui vienne en aide.

L'art ici peut beaucoup ; on peut modifier la constitution native de l'enfant, affermir sa santé, augmenter ses forces, par un régime sage suivi avec persévérance.

Ce régime sera indiqué par un médecin, ou, à défaut de médecin, par le bon sens public, qui en fait l'hygiène vaut souvent autant que la science.

On aidera à ce régime par un usage discret de la gymnastique,

qui, imposée aux enfants ou prodiguée sans mesure, les ennuie ou les fatigue ; mais on évitera tout point de contact avec cette horrible chose qu'on appelle *l'entraînement*.

Je prévois avec épouvante le moment où, sous prétexte de progrès, pour donner à nos enfants la force, l'adresse, l'insensibilité à la douleur, qui caractérisent les athlètes anglais, on nous conseillera d'employer quelques-uns des procédés à l'aide desquels leurs muscles deviennent à la fois durs et élastiques, leur peau ferme et en même temps lisse et transparente, leur poitrine saillante, leur respiration profonde et capable de longs efforts. On ne manquera pas de citer le succès que l'art a obtenu sur le corps des animaux, en développant et fortifiant telle ou telle partie osseuse ou charnue. Les bœufs de Durham, les moutons de Dishley, les chevaux de course, toutes ces races seront citées en exemple par ceux qui croient possible et utile de faire de nos enfants autant d'Hercules ou autant d'Adonis. Déjà un auteur anglais s'est écrié, dans un niais enthousiasme : « Auprès d'un artiste tel que Backwell, qu'est-ce que Michel-Ange ? »

Mais comme je l'ai prouvé plus haut, le droit de l'enfant, le devoir de la famille s'opposent à toute expérimentation de ce genre ; aussi je ne saurais trop recommander d'être sobre d'exercices gymnastiques et de repousser tout procédé qui aurait quelque affinité avec cette éducation bestiale.

La famille y veillera. Son devoir en ce qui concerne l'éducation physique est d'autant plus rigoureux qu'elle ne le partage avec personne ; le soin des premières années lui est dévolu exclusivement, et plus tard l'alimentation, le régime, les exercices dépendront en grande partie de la dépense qu'elle voudra ou pourra faire.

Mais ce devoir ne va pas, comme on l'a si souvent écrit, jusqu'à faire souffrir les enfants, sous prétexte de fortifier leur tempérament et de les préparer aux épreuves de la vie.

Plusieurs moralistes, à cet égard, sont allés beaucoup trop loin. Ce qui importe avant tout et au-dessus de tout, c'est de donner à l'âme une trempe forte : l'âme est toujours maîtresse du corps qu'elle anime.

On peut avoir été élevé délicatement et être cependant capable de résister aux plus dures épreuves. L'agilité, la force, la santé ne sont point le partage exclusif de ceux qui ont été exposés dans leur jeune âge aux injures des saisons. Quelques fois même, au contraire, des ménagements que l'on pourrait juger excessifs ne sont que salutaires, en mettant l'enfant à l'abri des secousses qui auraient compromis sa constitution non encore formée ; et ensuite, par le progrès naturel de l'âge, et par l'effet même de ces soins, l'enfant débile deviendra un homme fort.

C'est mal raisonner, ce me semble, que de dire : « Je vais exposer, à l'âge de dix ans, la santé de mon fils, afin qu'à trente ans il n'ait plus de danger à craindre. »

On veut qu'il soit capable de vivre ou sur le rocher brûlant de Malte ou dans les glaces du pôle. Ce désir est fort raisonnable ; et il est très probable que, quand son tempérament sera formé, il pourra supporter les températures extrêmes : tout le monde, ou à peu près, le peut. Mais, en attendant, ce n'est pas là une raison pour qu'à l'âge de dix ans on l'expose tête nue au soleil d'août, pour qu'en décembre on le fasse courir presque sans habits au milieu des neiges. Le succès hygiénique de ces procédés recommandés par Locke est fort douteux : une fièvre inflammatoire ou une fluxion de poitrine en est une suite plus probable.

Il n'est pas très sage, dans la perspective d'un avantage à venir, de provoquer un péril présent. Rousseau croit que s'il est dangereux pour les hommes de boire froid quand ils ont chaud, c'est parce qu'on les en a empêchés dans le jeune âge, et il prétend que si, au contraire, on accoutumait les enfants à boire de l'eau glacée lorsqu'ils sont en sueur, ils pourraient le faire impunément étant hommes. Quels parents voudraient tenter cette épreuve homicide ? Il est plus sensé, à ce qu'il me semble, de raisonner tout autrement et de dire : « Formons de notre mieux le moral de notre enfant, afin que devenu homme, s'il a à la fois et bien chaud et bien soif, il ait le courage de s'abstenir de boire. »

C'est l'âme, je le répète, c'est la volonté qui domine tout, qui fait tout. Sans doute il a été utile à Henri IV d'avoir couru sur les montagnes pendant son enfance, avec les jeunes pâtres ; d'autres princes ont été élevés dans le palais de leur père et n'en ont pas moins été, dans l'occasion, de rudes soldats.

Les mères et les pères de famille peuvent donc se tranquilliser et soigner en toute sécurité la santé de leurs chers enfants, les tenir chaudement en hiver, les faire jouer sous les ombrages en été. Tout cela ne leur fera aucun mal.

Ils laisseront les philosophes soutenir, sur la foi de quelques auteurs très suspects, que les Germainis plongeaient impunément le nouveau-nés dans l'eau glacée, et ils continueront d'employer l'eau tiède. Ils laisseront ces mêmes philosophes dire que, pour les accou-

tumer à se mouiller impunément les pieds, il faut les obliger à courir les rues pleines de boue ou de neige avec des souliers minces ou percés ; et ils continueront de tenir leurs pieds chauds et propres.

« Mais voyez, dit Locke, comme les petits paysans se portent bien, quoiqu'ils courent nu-pieds. »

Je répondrai à ce philosophe, d'ailleurs fort recommandable, qu'il n'a pas tenu registre de la mortalité dans les villages, qui sévit quelquefois sur les enfants d'une façon cruelle ; je lui dirai aussi qu'il pièche là une mauvaise doctrine. Oui, sans doute, il y a de pauvres petits enfants qui ne portent point de chaussures ; mais cela n'est ni sain ni propre. Une paire de sabots pour un enfant coûte trente centimes et dure tout un hiver. Quelle affreuse misère, grand Dieu ! que celle d'une famille qui, faute de trente centimes, le laisse patauger dans cette affreuse boue des villages, dont les citadins, accoutumés à leurs rues pavées, ne peuvent se faire une idée ! Sur ce point et sur d'autres points analogues, quoi qu'aient pu dire tant d'écrivains plus ou moins célèbres, je repousse de toutes mes forces cette doctrine qui considère comme les conditions de la vie normale les privations imposées par la misère. S'il y a des enfants qui se passent de chaussures, j'en conclus, non qu'il faut déchausser les enfants des riches, mais qu'il faut chauffer ceux des pauvres.

Je pourrais, relativement à la nourriture, aux vêtements, au sommeil, faire des observations analogues. Je m'en rapporte au bon sens et à la sagacité des pères de famille.

L'enfance, je le répète, n'est point l'âge des privations, parce que c'est un âge de formation ; et, si à la campagne les privations peuvent être souvent sans danger, la vie artificielle des villes à des conditions toutes différentes, et il est très probable que si, dans les villes, l'enfance, déjà privée d'un air parfaitement pur, n'était pas entourée de soins et de précautions extrêmes, elle s'étiolerait et dépérirait rapidement. — *Manuel Général de l'Instruction Primaire.*

BARRAU.

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

L'ÉRABLE. (1)

Parti du nord, l'hiver, en frissonnant,
Déroule aux champs son froid manteau de neige ;
L'arbuste meurt et le hêtre se fend.
Seul au désert, comme un roi sur son siège,
Un arbre encor ose lever son front,
Par les frimats couronné d'un glaçon ;
Cristal immense où brillent scintillantes
D'or et de feu mille aigrettes flottantes,
Flambeau de glace, étincelant la nuit,
Pour diriger le chasseur qui le suit :
Du Canada c'est l'érable chérie,
L'arbre sacré, l'arbre de la patrie !

Mais quand zéphyr amollit les sillons,
Que le printemps reparait dans la plaine,
Le charme cesse : ils tombent ces glaçons,
Comme des bals la parure mondaine
Dont la beauté s'orne tous les hivers.
L'arbre grisâtre échauffé par les airs,
Verse des pleurs de sa souche entr'ouverte,
Comme un rocher, suinte une écume verte ;
Mais douces pleurs, nectar délicieux,
C'est un breuvage, un mets digne des dieux :
Du Canada c'est l'érable chérie,
L'arbre sacré, l'arbre de la patrie !

L'été s'avance avec ses verts tapis ;
Et libre enfin du bourgeon qui la couvre,
En festons verts sur chaque rameau gris,
Comme un trident, une feuille s'entr'ouvre.

(1) Cette jolie pièce se trouve dans le « Répertoire National » de M. Huston, à la date 1836, avec l'initiale R. pour signature. Nous avons tenté en vain d'en découvrir l'auteur. Poésie gracieuse, noble et patriotique, elle n'est cependant point sans quelques défauts. L'auteur a fait érable féminin, tandis que tous les dictionnaires font cet arbre masculin. Les exigences de la rime ont peut-être voulu cette licence. Lisez souvent ou dit dans nos campagnes : une belle érable, de belles érabes. Comme l'arbre est à nous et que les genres sont arbitraires et n'ont d'autre règle que l'usage, le poète a cru sans doute que l'Académie Française nous permettrait de choisir celui de l'érable, qui serait alors la reine de nos forêts, comme le chêne en est le roi.

L'arbre s'ombrage, épaissit ses rameaux,
Et les dispose en voutes, en berceaux.
Sur le chasseur, l'émigré qui voyage,
Le paysan, il étend son feuillage,
Dôme serré qui brave tour à tour,
Les vents d'orage et les rayons du jour :
Du Canada c'est l'éérable chérie,
L'arbre sacré, l'arbre de la patrie !

L'automne enfin, sur l'aile d'Aquilon,
Comme un nuage emporte la feuillée,
Et verse à flots, sur l'humide vallon,
Brume, torrent, froid, brouillard et gelée.
L'éérable aussi dépouille son orgueil
Et des forêts sait partager le deuil ;
Mais en mourant, sa feuille belle encore
Des feux d'Iris et du fard de l'aurore
Tombe et frémit, en quittant son rameau,
Pour tapisser les sentiers du hameau :
Du Canada c'est l'éérable chérie,
L'arbre sacré, l'arbre de la patrie !

Sujet de Composition.

L'ÉTÉ DES SAUVAGES (1).

En Canada, quand les premières gelées se font sentir, en septembre ou plus tard, le paysage devient d'une grande beauté ; les arbres sont de toutes couleurs, c'est-à-dire, de toutes les nuances de vert, de brun, de rouge et de jaune. On voit des arbres qui, éclairés du soleil, ont en entier leur feuillage couleur d'or ; ils sont magnifiques.

Entre octobre et novembre, vient un temps qu'on appelle l'été de la St. Martin ou des Sauvages, qui, à mon sens, est délicieux. C'est, surtout, dans la partie la plus sud du Haut-Canada, qu'on en jouit le plus longtemps et qu'on l'a dans toute sa beauté. Ce temps est calme et chaud. Le soleil paraît rouge et l'on définit bien sa rondeur. Ses rayons sont éteints par une espèce de fumée, à laquelle on donne pour cause l'embrasement des vastes prairies de l'Amérique, à l'ouest et au nord. Cette vapeur, se mêlant à la lumière, donne un ton plus moelleux à tous les objets. La crête des légères vagues des eaux reluit d'un éclat métallique. Les arbres, se dépouillant du reste de leurs feuilles, n'en sont pas moins beaux ; la touffe de feuillage au bout de la branche, la feuille volant dans l'air, le gros tronc, la menue tige, sont éclairés d'une lumière dorée qui fait tout reluire ; les champs, quoique moissonnés, plaisent encore. Les couchers de soleil sont, dans cette saison, d'une beauté surprenante. Le soleil est entouré de nuages aux formes les plus bizarres et les plus saisissantes. Tantôt, ce sont montagnes sur montagnes, aux contours les plus grandioses ; leur partie éclairée est ou rose ou argent. Le Canadien n'a pas besoin de faire le tour du monde, d'aller visiter la Suisse ou l'Himalaya, pour connaître la grandeur de la nature dans ce genre ; dans un des beaux jours de ce doux automne, qu'il lève les yeux au ciel, et il y verra des Alpes aériennes auxquelles les terrestres ne peuvent sans doute être comparables. Ma belle-mère, suisse de naissance, m'assure que rien ne ressemble plus aux montagnes fameuses de son pays que ces nuages d'automne. Très souvent, pourtant, ces nuées sont d'une légèreté qu'on ne peut décrire et de toutes les figures imaginables, dont la plus ordinaire est celle d'un rets, dont les mailles sont ou d'or ou d'argent, sur un fonds rose, orange ou bleu clair, et même, quoique rarement, d'une teinte verte. Alors, vraiment, le spectacle est enchanteur, et l'on pardonne presque aux Sauvages d'avoir cru le soleil une divinité. On attribue ces beaux effets au voisinage des grands lacs.

Les champs alors, près de la rivière du Détroit, pays dont je parle maintenant et qui est encore, en grande partie, habité par des Canadiens d'origine française, sont dépouillés de leurs produits ; mais une quantité de belles plantes sont encore en fleurs, telles que les immortelles blanches, les superbes verges d'or, la molène, longue de plusieurs pieds, diverses espèces de soleils et de marguerites, la cardinale bleue et une foule d'autres. Le bled d'automne aussi, qu'on ne peut cultiver dans le Bas-Canada, vu la rigueur des saisons, est dans ce moment en pousse, et l'œil se repose avec un singulier plaisir sur un pré de couleur d'émeraude, quand il est entouré d'une bordure de plantes aux couleurs les plus riches. Si l'on jette la vue plus haut, on voit des vergers encore chargés de fruits,

(1) Cette charmante description est empruntée à l'album d'une dame canadienne qui, à notre grand regret, ne veut pas même permettre que nous indiquions ses initiales.

que leur trop grande abondance et le défaut de bras ont empêché de cueillir. Ces branches sans feuilles, mais garnies de fruits, font le plus joli effet du monde. Au soleil, on entend, de tous côtés, bruir des insectes jouissant, comme l'homme sans doute, des derniers beaux moments de l'année. Il y a surtout une espèce de cigale qui, fixée au sommet d'un arbre, ne quitte plus son gîte, et qui, nuit et jour, pendant des semaines entières, fait incessamment entendre son chant monotone. Les deux rainettes, verte et grise, jolies grenouilles grimpantes, accrochées à des arbrisseaux, font résonner, par intervalles, leur croassement agréable, qui ressemble à la syllabe *re*, répétée en chantant. Puis, une volée d'étourmeaux, au corps noir et aux ailes écarlates, s'abat pour picorer les grains oubliés, ce qu'ils font avec beaucoup de célérité, et, en s'envolant plus loin, ils nous assourdissent de leurs *ki-ki-ki* perçants. Enfin, la nuit même est animée ; car, les *ouaouarons* beuglent dans leurs marais comme des troupeaux de bœufs, jusqu'à ce qu'on entende comme la corde d'un violon se rompant ; à l'instant le croassement cesse ; mais le maître de l'orchestre, ayant sans doute donné l'ordre, il recommence bientôt après.

Combien de fois suis-je restée seule, le soir, sur le bord de la rivière, à écouter ces concerts, tout en suivant de l'œil la marche lente des constellations plus brillantes que jamais, qui me semblaient se régler sur ces étranges accords ! C'est alors que mes forces abattues par les grandes chaleurs de l'été, paraissaient se renouveler et donnaient à mon imagination une activité que l'état indéfinissable de l'atmosphère contribuait peut-être à produire.

Exercices de Grammaire.

22. Règles des pronoms.

Etat des habitants des régions glaciales.— Quoique entomés de frimas, les habitants des régions glaciales ne sont pas abandonnés de la Providence. Ne le pensez pas. Où l'ignorance croit trouver un sujet de plainte, la sagesse de Dieu place toujours un sujet de remerciement ; nous le voyons souvent, et pourtant nous y faisons peu attention. Un quadrupède, un arbre, un oiseau : le renne, le bouleau, l'eider, existent dans ces contrées et y apportent des ressources intarissables qui y font naître la joie et l'abondance. Le renne, vous le verrez, vous vous en convaincrez, pour peu que vous le vouliez, lorsque vous étudierez l'histoire naturelle, le renne, dis-je, semble réunir à lui seul toutes les qualités des animaux les plus utiles : le lait et la toison de la brebis, la force et la légèreté du cheval, la docilité du chien et la sincérité de l'âne. Vous me paraîssiez avoir peine à le croire : c'est pourtant la vérité. Un peu de mousse suffit à cet excellent serviteur ; il s'en contente facilement.

Plein de courage et d'audace, le Lapon se fait une barque, légère en employant le bouleau, qui lui procure aussi ses chaussures, des vases, des cordages, des vêtements, une huile odorante et jusqu'à du vin. Souvent s'engageant dans la vaste étendue des mers, il ose y frapper une baleine. De la peau de ce monstrueux animal, il construit le toit de sa cabane ; de sa chair, il tire une abondante nourriture ; de ses membranes, de ses intestins, du linge fort doux ; de sa langue, des vêtements imperméables ; de ses os, il fait des harpons, des flèches et des couteaux.

A peine la saison des pêches est-elle passée que des légions d'ois sauvages viennent s'abattre sur les eaux glacées des lacs et des rivières. Bientôt ces nouveaux hôtes se dépouillent de leur plus chaud duvet, ils en couvrent les glaces et les rochers et y déposent des millions d'œufs, qui ne doivent éclore qu'après le dégel, de manière que les oiseaux ne sortiront de leurs nids que pour se sentir soulevés par les flots. Voilà comment la Providence envoie chaque printemps à ces contrées une immense récolte d'œufs, de duvet et d'oiseaux ; c'est par ses soins que ces hommes qui semblent abandonnés n'ont besoin ni de labourer, ni de semer, ni de planter ; ils reçoivent tout de la nature. Ces faits ne sont-ils pas merveilleux ? En y réfléchissant, on en tire cette conclusion consolante, que la Providence veille toujours sur tous les hommes, quoique souvent ils le méritent bien peu.

Questionnaire.

I. Remplacez les mots relatifs à la section 22 par les mots dont ils tiennent la place.

CORRIGÉ.—NE LE PENSEZ PAS ; ne pensez pas que les habitants des régions glaciales du nord sont abandonnés ; — nous LE VOYONS : nous voyons que la sagesse divine place toujours un sujet de remerciement ; — nous Y FAISONS PEU ATTENTION : nous faisons peu attention à cela, que la sagesse, etc ; — Y APPORTENT : apportent dans ces contrées ; — qui Y FONT NAÎTRE : qui font naître dans ces contrées ; — vous LE VERREZ : vous verrez que le renne semble réunir ; — vous vous

EN convaincrez : *vous vous convaincrez que le renne semble réunir* ; — pour peu que vous le vouliez : *pour peu que vous vouliez vous en convaincre* ; — vous me semblez avoir peine à le croire : *vous me semblez avoir peine à croire que le renne semble réunir*, etc.

II. Relevez les pronoms personnels autres que *le, en, y* ; indiquez-en le nombre et la personne et faites connaître à quel nom ils se rapportent.

CORRIGÉ. — *Nous*, dans *nous le voyons*, première personne pluriel ; *vous*, deuxième personne, masculin pluriel, dans *vous le verrez*, *vous étudierez, vous le vouliez* ; — *je*, première personne, masculin singulier, dans *dis-je* ; — *lui*, troisième personne, masculin singulier, se rapporte à *renne*, etc.

III. Relevez les noms complétés par un autre nom et faites connaître le nom complément.

CORRIGÉ. — Habitants des régions : *habitants*, nom complété, *régions*, nom complément ; — sujet de plainte : *sujet*, nom complété, *plainte*, nom complément, etc.

IV. Relevez les adjectifs qualificatifs ; faites-en connaître le degré et indiquez à quel nom ils se rapportent ; vous mettez au comparatif et au superlatif ceux que vous trouverez au positif.

CORRIGÉ. — *Glaciales*, féminin pluriel, au positif, se rapporte à *régions* : — comparatifs : *plus glaciales, moins glaciales, aussi glaciales* ; — superlatifs : *très-glaciales, les plus glaciales, les moins glaciales*, etc.

V. Relevez les noms de cet exercice et donnez des noms et des adjectifs de la même famille.

CORRIGÉ. — *Habitants* : habitation, habitable, inhabitable ; — *providence* : providentiel ; — *abandon* : abandonné ; — *plainte* : plaignant, plaintif ; — *sagesse* : sage ; — *attention* : attentif ; — *arbre* : arbuste ; — *éider* : édreton ; — *joie* : jouissance, joyeux ; — *abondance* : abondant ; — *histoire* : historien, historiette, historique ; — *lait* : laitage, laiterie, laitière (vache nourrice qui donne beaucoup de lait) ; — *force* : effort, fort, fortifiant ; — *légereté* : léger ; — *cheval* : chevalier, chevalet, chevaleresque ; — *docilité* : docile, indocilité, indocile ; — *sobriété* : sobre ; — *âne* : ânon, ânesse ; — *vérité* : véridique, véritable ; — *mousse* : mousseux ; — *serviteur* : service, serviable, servilité, servile ; — *audace* : audacieux ; — *courage* : courageux, encouragement, découragement ; — *barque* : embarcation ; — *vases* : évase, vasculaire ; — *cordages* : corde, cordeau ; — *vêtements* : veste, vestiaire ; — *nourriture* : nourrice, nourrisson, nourrissant ; — *huile* : huilerie, huilier, huileux ; — *immensité* : immense ; — *peau* : peausserie, peaussier ; — *toit* : toiture ; — *chair* : charnier, charnel, charnu, décharné ; — *membranes* : membres, membru, membraneux ; — *intestins* : intestinal ; — *linge* : lingerie, lingère ; — *langue* : languette ; — *os* : ossements, osseux ; — *couteaux* : coutelas, coutelier, coutellerie ; — *saison* : assaisonné ; — *pêches* : pêcherie, pêcheur ; — *légions* : légionnaire ; — *hôtes* : hôtel, hôtellerie, hôtesse ; — *glacés* : glaçons, glacial ; — *roches* : roc, rocheux, rocailleux ; — *dégel* : congélation, engéture ; — *manière* : manie, maniaque, manière ; — *nid* : nichée ; — *flots* : flottaison, flottable, flotté ; — *printemps* : printanier.

VI. Relevez les adjectifs et donnez des noms de la même famille.

CORRIGÉ. — *Glacial* : glace ; — *doux* : doucereux, adoucissement ; — *naturelle* : nature ; — *toutes* : total, totalité ; — *utiles* : utilité, inutilité ; — *excellente* : excellence ; — *plein* : plénitude ; — *légère* : légèreté ; — *fortifiante* : fortification, forteresse ; — *odorante* : odeur, odorat ; — *abondante* : abondance ; — *nouveaux* : nouveauté, novice, noviciat, innovation, renouvellement, novelliste, nouvelle.

AVIS OFFICIELS.



MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu annexer, pour fins scolaires, à la municipalité de St. Paul, dans le comté de Joliette, les terres d'Aimé Tellier dit Lafortune, de Toussaint Laporte, de Médard Gauthier dit Landreville et de Venant Piché, qui ont été séparées, par décret canonique, de la paroisse de L'Assomption pour être ajoutées à celle de St. Paul.

ECOLE NORMALE LAVAL.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu nommer M. Octave Biron à l'emploi de maître d'étude à l'École Normale Laval, en remplacement de M. Damase Matte, qui a résigné.

NOMINATIONS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu approuver les nominations suivantes :

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE GASPE.

MM. Edouard Guilmet, Silas Cross et John Fauvel, en remplacement de MM. M. Gingras, M. Short et S. Milne, absents permanemment du district.

COMMISSAIRES D'ECOLE.

Comté de Maskinongé.—St. Justin : MM. Joseph Morin, Alexis Piet, Amable Clément, David Gagnon et Augustin Vermette.
Comté de Missisquoi.—St. Romuald de Farnham : M. Augustin Guertin.
Comté de Beauce.—Forsyth : M. Etienne Dalaire.
Comté de Bonaventure.—Ristigouche : MM. F. Dumontier et Noël Louzotte.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) NOVEMBRE, 1858.

Avis important aux Instituteurs.

Nous croyons devoir encore une fois rappeler aux instituteurs et aux institutrices l'avis important qui concerne la caisse d'économie. Ceux qui veulent s'abonner à la caisse d'économie, en faisant compter toutes les années passées dans l'enseignement depuis 1848, en ne payant que la prime des années 1857 et 1858, et en déduisant plus tard la prime des autres années, de la première année de pension, qui sera payée lors de leur retraite, devront nous transmettre leur demande d'inscription, accompagnée de huit piastres, d'ici au 31 décembre prochain. Les instituteurs inscrits en 1857, qui n'auront point payé les quatre piastres de prime, dues pour 1858, avant le 31 décembre, seront rayés de la liste.

Architecture des Ecoles. (1)

CINQUIÈME ARTICLE.

Nous avons déjà, dans le cours des articles précédents, parlé un peu au long de la distribution intérieure des écoles, et nous avons aussi dit quelque chose de leur ameublement. Il nous reste cependant encore beaucoup à dire, surtout sur ce dernier sujet, et nous y consacrerons principalement ce chapitre.

L'intérieur de l'école et son ameublement sont d'une si haute importance, que c'est de ces deux points que dépendent, non seulement en grande partie les progrès des enfants, mais encore leur santé et par là-même leur existence. Si les parents y réfléchissaient, quelque prix qu'ils attachent à l'instruction, ils la trouveraient trop chèrement payée par la vie de leurs enfants. Et c'est cependant malheureusement le cas dans un grand nombre d'écoles, même dans des maisons d'éducation supérieure, où l'on renferme les enfants dans des classes et dans des dortoirs trop étroits, où l'on chauffe im-

(1) Voir les livraisons d'avril, juin, juillet, septembre, octobre et décembre 1857, et février, avril, mai, juin et août 1858.

modérément certains appartements, tandis qu'on laisse les passages, les corridors très froids. Il y a plus encore ; c'est qu'évidemment la petitesse des classes, leur peu d'élévation, leur manque absolu de proportions avec le nombre d'élèves qu'elles renferment, l'absence de ventilateurs doivent conduire à ouvrir les fenêtres, ce qui cause en tout état de température extérieure, mais surtout dans la mauvaise saison, un changement brusque, dont des élèves robustes et habitués à toute espèce de transitions de ce genre, peuvent bien quelquefois ne pas se sentir, (quoique l'expérience ne soit bonne à faire pour personne) mais dont les enfants faibles et délicats ne manquent jamais de souffrir de la manière la plus funeste.

Or, il est évident que la mauvaise distribution intérieure de l'école est la cause de tout le mal.

Une des choses qui frappent le plus désagréablement le visiteur, en entrant dans nos écoles du Bas-Canada et même dans un grand nombre de collèges et d'académies, ce sont les sièges et les bancs sans dossiers, qui sont pour les enfants de véritables instruments de supplice. Le maître a toujours une chaise, quand il n'a pas un fauteuil ; mais qu'il essaie de se tenir lui-même assis sur un banc ou sur un siège sans dossier tout le temps que dure sa classe, et il verra si le malaise et la lassitude qu'il éprouvera favoriseront beaucoup l'activité de son intelligence. Qu'il cesse donc de s'étonner de voir un pauvre petit enfant cloué dans une position aussi incommode, se balancer et se trémousser en tous sens, changer de posture à chaque instant pour varier au moins le supplice, tantôt mettre ses mains derrière le banc, tantôt agiter ses pieds et se donner par là, à lui-même et aux autres, une foule de distractions, qui impatientent l'instituteur et attirent à l'élève des coups ou d'autres punitions. Ou le banc sans dossier est près d'une table, ou il n'y a point de table ni de pupitre. Dans ce dernier cas, on l'approche assez fréquemment du mur ou de la cloison, et il y a en cela, nous ne dirons pas un calcul, mais une sorte de prévision instinctive, qui prouve à elle seule combien un dossier à un banc ou à un siège quelconque est nécessaire. Nous n'avons pas besoin de dire combien est gênante la position d'élèves assis sur un banc isolé dans le milieu d'un appartement ; mais le mur ou la cloison qui sont nécessairement perpendiculaires, remplaceront difficilement le dossier et n'offriront à la colonne vertébrale qu'un appui fort imparfait et fort incommode. L'élève s'inclinera en avant, appuiera ses coudes sur ses genoux et sa tête sur ses mains, il se penchera à droite ou à gauche ; deux ou trois élèves qui s'entendent ensemble, éloigneront insensiblement le banc du mur ; de là dérangement, chute d'un ou deux élèves, et quelquefois du banc tout entier.

Si le banc est près d'une table ou d'un pupitre, l'élève s'inclinera sur la table et se tiendra presque constamment dans cette posture, mauvaise, gênante pour les poumons, et propre à faciliter chez ceux qui y ont une tendance une déviation de l'épine dorsale (1). Beaucoup de jeunes per-

sonnes ont ce que l'on appelle un *faux côté*, en sortant de l'école ou du pensionnat, et l'on ne doit l'attribuer à aucune autre cause. Des médecins très recommandables nous ont même assuré que, dans leur opinion, ce fait pourrait bien se trouver au nombre des causes du développement progressif de la consommation dans notre pays.

Aux Etats-Unis, et presque partout dans le Haut-Canada, ainsi que dans les écoles normales du Bas-Canada, on se sert maintenant de pupitres et de sièges faits sur un plan calculé de manière à remédier à tous les inconvénients que nous venons de signaler, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs des gravures que nous avons fait copier de l'excellent ouvrage de M. Barnard, si souvent cité par nous dans le cours de ces articles.

On pourra peut-être nous opposer le prix un peu élevé de quelques-uns de ces modèles ; mais le premier dessin que nous donnons peut être exécuté à un prix très raisonnable, surtout si, au lieu de mettre des supports en fer, on met, tout uniment, deux pièces de bois quarrées pour appui à chaque siège, en ayant soin de les clouer très solidement au plancher.

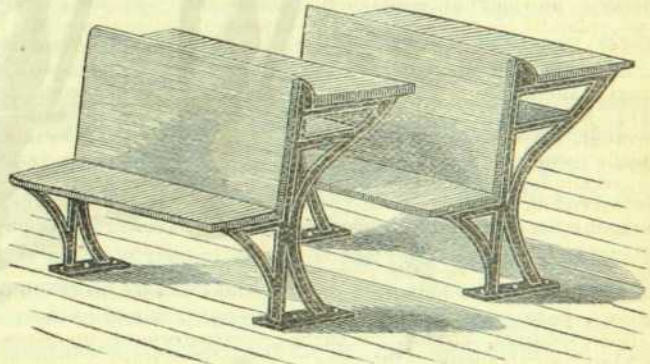


Fig. 1.

Le dossier de chaque banc forme un pupitre convenable pour l'élève de la rangée suivante. Cette espèce de siège conviendra parfaitement pour une école élémentaire. Le siège doit être fait de manière à ce que les pieds de l'élève assis puissent s'appuyer sur le plancher et que le genou soit plié à angle droit. Le dossier doit être, comme il est indiqué, incliné de manière à correspondre à la position du dos lorsqu'on veut s'appuyer en arrière, étant assis tel qu'indiqué. Les sièges et pupitres doivent être disposés en amphithéâtre, les plus bas, plus près du maître, et les plus élevés, en arrière. La hauteur du siège, pour une classe élémentaire, doit varier graduellement de 9½ pouces à 17 pouces.

La figure suivante représente un pupitre double avec deux sièges fixés sur des supports en fer. Au lieu d'une planchette sous la table, sur laquelle l'élève place ses livres, papiers, etc., il y a ici un véritable pupitre. Cette seconde figure reproduit assez exactement les sièges des écoles normales, qui sont cependant munis d'un encrier fixe, comme

(1) M. Horace Greely, le célèbre rédacteur de la *Tribune* de New York, va beaucoup plus loin. Il prétend que l'on ne doit point même se pencher pour écrire, et que la table ou le pupitre sur lequel on écrit doit toujours être à la hauteur de la poitrine. Il attribue l'excellente santé dont il jouit, malgré ses grands travaux, à l'habitude qu'il a contractée

dès sa jeunesse d'écrire à un pupitre très élevé. Non seulement nous le lui avons entendu dire, mais encore nous l'avons vu faire à l'Institut des Artisans, une lecture devant un pupitre qu'il avait disposé lui-même sur l'estrade, à la hauteur indiquée, et qui, pour cette raison, produisait un bien singulier effet.

ceux de la troisième figure; dans l'école modèle il n'y a qu'une planchette, sans tiroir ni pupitre. Quelques maîtres n'aiment point le pupitre ouvrant perpendiculairement,

comme ceux de la seconde et de la troisième figure, parce qu'en s'ouvrant il leur cache les élèves, qui s'en font un jeu. Ils préfèrent le quatrième dessin sous ce rapport.

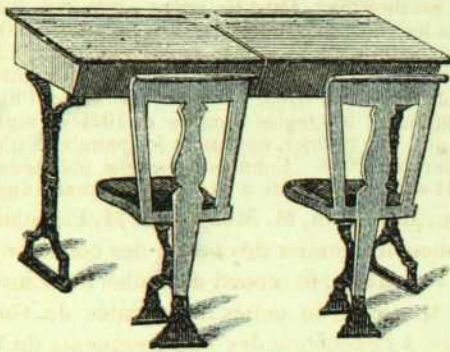


Fig. 2.

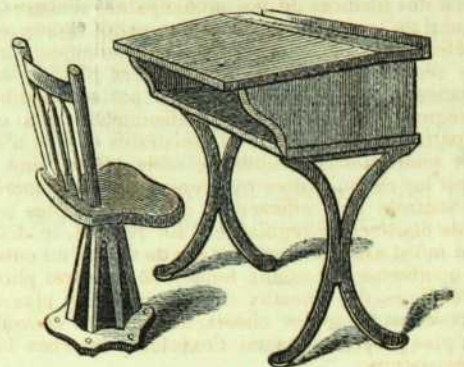


Fig. 4.

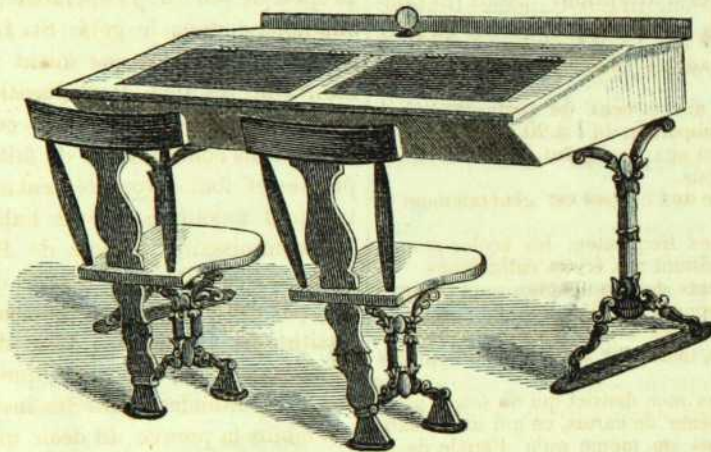


Fig. 3.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1856.

(Suite et Fin.)

M. Hume est chargé de faire l'inspection des écoles qui se trouvent dans le comté de Mégantic. Le mauvais état des chemins, dans cette partie du pays, et la pauvreté des nouveaux colons, disséminés sur un immense territoire, sont des obstacles plus qu'ordinaires aux progrès de l'éducation. C'est ce qui explique les remarques qui suivent :

Les tableaux statistiques qui accompagnent ce rapport indiquent que le nombre des enfants qui assistaient aux écoles, dans le cours de l'année dernière, est à peu près le même que celui de l'année précédente. Il est vrai qu'il y a accroissement dans le nombre de ceux qui fréquentent celles de quelques municipalités scolaires; mais le contraire a eu lieu ailleurs.

La difficulté qu'ont les commissaires à se procurer les services d'instituteurs compétents, est souvent cause que des écoles restent fermées. La création d'écoles supérieures dans certains centres de population remédierait à ce mal en formant de nombreux instituteurs.

On ne se détermine encore que lentement, dans quelques parties de mon district d'inspection, à substituer la cotisation à la contribution volontaire. Le premier mode de perception est en vigueur dans toutes les municipalités peuplées par les Canadiens-Français, à trois exceptions près, tandis que les municipalités où les colons sont d'origine britannique n'admettent que la contribution volontaire.

La perception des cotisations est la partie la plus ardue des devoirs imposés aux commissaires d'école. Dans bien des endroits, on ne les paye que bien lentement et souvent à regret, surtout

quand on les demande à ceux qui n'ont pas d'intérêt direct dans l'éducation. On éprouve toujours de la répugnance à instituer une poursuite pour le recouvrement de quelques schellings, lorsque l'on sait que les frais égalent, s'ils ne doublent pas, le montant réclamé. La même répugnance existe, lorsqu'après avoir obtenu jugement, il s'agit pour les commissaires de faire saisir les biens du contribuable qui n'a pu payer.

M. Valade est chargé de l'inspection des écoles catholiques de la ville de Montréal et de toutes celles des comtés de Jacques-Cartier, d'Hochélagu et de Soulanges. Il parle favorablement de leur état prospère. Nous pouvons d'ailleurs confirmer ce que dit M. Valade à leur sujet, ce district étant un de ceux dont nous avons pu de temps à autre visiter les écoles, sans pour cela trop interrompre notre travail de bureau.

Les écoles sont conduites avec talent et progrès, les instituteurs mieux rétribués, les commissaires sont plus zélés et agissent en harmonie avec les contribuables. Vous eussiez vu avec plaisir un grand nombre de parents et de contribuables se rendre aux écoles, à l'heure où je devais les visiter. Leurs remarques souvent judicieuses indiquaient presque toujours leur zèle pour l'éducation. Les commissaires ont aussi mieux compris que les visites d'école étaient pour eux une mission, et c'est de bon cœur qu'à quelques exceptions près, ils ont assisté à mes examens, où ils ont pu juger des progrès réels des élèves; ce qui, dans mon humble opinion, n'est guères possible dans les examens publics, où les talents ressortent à la vérité, mais où l'application est souvent mal appréciée. Quoiqu'il y ait encore plus d'une école stationnaire et par conséquent arriérée, les élèves lisant bien sont en plus grand nombre presque

partout, ceux qui écrivent avec soin et propreté sont moins rares, et l'on en trouve aujourd'hui beaucoup qui apprennent la géographie et s'appliquent à la composition. L'arithmétique et la grammaire, sans être tout-à-fait négligées, sont loin de recevoir l'attention qu'on devrait leur donner dans un grand nombre d'écoles.

La gestion des finances de nos municipalités scolaires, nécessairement le nerf de tout notre système, me paraît encore ce qu'il y a de plus défectueux. Elle occasionne annuellement des troubles infinis, des récriminations sans nombre, des plaintes causées, ici par l'ignorance du secrétaire-trésorier, là par son apathie, ailleurs même, je regrette de le dire, par sa malhonnêteté. J'ai étudié avec soin cette partie de mes devoirs administratifs et si je n'ose espérer en applanir toutes les difficultés, je crois pouvoir me promettre qu'à l'avenir les commissaires exerceront sur leurs secrétaires-trésoriers un contrôle plus efficace, et que les comptes seront tenus avec plus de clarté et de régularité. En résumé, le district d'inspection qui m'est assigné a présenté cette année un ensemble d'écoles plus nombreuses et mieux tenues, des maîtres plus capables et mieux rétribués, des bureaux de commissaires plus attentifs et mieux disposés et en toutes choses, un heureux concours de circonstances plus propres à assurer l'exécution des vues bienveillantes de la législature.

Les faits suivants sont dignes d'attention. Nous les donnons tels qu'ils se trouvent à la fin du rapport de M. Valade.

Je me bornerai à quelques remarques générales pour compléter la statistique.

1. Les enfants de cinq à sept ans et ceux de quatorze à seize sont approximativement dans la proportion de 1 à 20.
 2. Le nombre des filles assistant aux écoles est, à peu de chose près, le même que celui des garçons.
 3. Le terme moyen d'assistance aux classes est généralement le même en été qu'en hiver.
 4. Très peu d'enfants catholiques fréquentent les écoles protestantes, et moins de protestants assistent aux écoles catholiques.
 5. Les écoles des arrondissements des campagnes sont presque exclusivement tenues par des personnes du sexe.
 6. A l'exception de quatre des écoles exclusivement fréquentées par des élèves d'origine bretonne, toutes les autres le sont par des enfants d'origine française.
 7. Il n'y a que peu d'écoles dans mon district qui ne soient point pourvues de planches noires et même de cartes, ce qui aide beaucoup aux opérations arithmétiques de même qu'à l'étude de la géographie.
- Enfin, Monsieur, laissez-moi vous dire en terminant que je fais deux visites par année, et que j'emploie une demi-journée pour chaque visite d'école.

Les rapports de M. le Dr. Bardy, inspecteur des écoles de la ville et du comté de Québec et de celles des comtés de Portneuf et de Montmorency, et de M. Crépault, chargé de l'inspection de celles des comtés de Bellechasse, de Montmagny et de l'Islet, n'offrent rien de bien digne de remarque.

Le district d'inspection de M. Béland est peut-être un des plus étendus et des plus peuplés du Bas-Canada. Il renferme le comté de Lévi, en face de la ville de Québec, sur la rive sud du St. Laurent, et les comtés voisins de Dorchester, de la Beauce et de Lotbinière.

Dans cette partie de la province, il a été difficile, durant quelques années, de faire exécuter la loi des écoles; elle y a été l'objet d'une violente opposition. Néanmoins, il est constaté, par les rapports statistiques qui nous parviennent depuis quatre à cinq ans, que le nombre des écoles y augmente continuellement, et que le nombre des enfants qui les fréquentent et de ceux qui profitent réellement des avantages qu'elles offrent s'y accroît d'une manière analogue. M. Béland récapitule ainsi les résultats de ses visites durant l'année :

Je ne compte aujourd'hui que 107 écoles communes, 2 écoles supérieures de filles, une école modèle, une école indépendante et une école dissidente. Les écoles communes sont généralement

bien mieux tenues qu'elles ne l'étaient autrefois. 50 de ces écoles, au moins, pourraient être mises au nombre des écoles modèles.

Le nombre total des enfants qui lisent bien est de 2862, qui lisent couramment 2028, et qui commencent à lire 2663. Le nombre total des enfants fréquentant les diverses institutions de mon district d'inspection est de 8253. Dans les écoles communes il s'en trouve 7553, et dans les couvents, collèges et écoles modèles 700.

Aujourd'hui, 1876 élèves apprennent la grammaire, 1503 l'analyse raisonnée et 3422 l'écriture. L'an dernier, le nombre de ceux qui écrivaient n'était que 3169. L'on trouve aujourd'hui 1800 enfants qui apprennent les règles simples et 1021 les règles composées; ceux qui, l'an dernier, étudiaient les premières n'étaient que 1702 et les dernières 939. Enfin on enseigne maintenant la géographie à 744 enfants, l'histoire à 962 et la grammaire anglaise à 73.

M. Cimon, M. Martin, M. Meagher et M. Painchaud ont eu la surveillance, le premier des écoles des comtés de Charlevoix et de Tadoussac, le second de celles du comté de Chicoutimi, le troisième de celles des comtés de Gaspé et de Bonaventure, à l'exception des établissements du Cap Chat et de Ste. Anne des Monts, qui faisaient partie du district d'inspection de feu M. Lespérance; enfin, celles des Iles de la Madeleine, dans le golfe St. Laurent, sont visitées par M. Painchaud. Quels que soient les obstacles qu'aient eus à surmonter les amis de l'éducation et ceux qui sont chargés de faire exécuter la loi dans ces parties lointaines du pays, nous avons connaissance de faits qui sont de sûrs indices de progrès et font favorablement augurer de l'opinion qu'entretennent aujourd'hui leurs habitants au sujet des écoles. Les commissaires d'école de Pabos et de quelques autres municipalités, dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure, ont, par des avis dans les journaux, demandé à engager des instituteurs, et leur ont offert des salaires de \$200; cette rétribution n'est, il est vrai, que le minimum de celle fixée par le surintendant pour les instituteurs; mais elle n'en est pas moins la preuve du désir que l'on éprouve de hâter les progrès de l'éducation. On a tout récemment ouvert plusieurs écoles à Chicoutimi, au nombre desquelles est une école modèle, dirigée par un des meilleurs élèves de l'école normale Laval; son salaire est de \$300. A la Baie St. Paul et à Malbaie, dans le comté de Charlevoix, fonctionnent maintenant des académies de garçons et de filles, et il n'y a pas jusqu'aux nouveaux townships de Labarre, de Mésy et de Métabetchonon, sur les bords du lac St. Jean, où l'on ne travaille à établir des écoles. Tout ceci n'a eu lieu que postérieurement aux rapports dont nous venons de parler, et nous ne rappelons ces faits que pour détruire la fâcheuse impression que leur lecture pourrait causer.

Le dernier rapport que contient l'appendice est celui de M. Germain, inspecteur pour les comtés de Laval, de Terrebonne, des Deux-Montagnes et d'Argenteuil. Les enseignements que l'on y trouve sont assez encourageants; satisfaisant; l'on peut s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur le tableau comparatif suivant des années 1854, 1855 et 1856.

	En 1854	En 1855	En 1856
Nombre d'élèves fréquentant les écoles	6122	6124	6217
Nombre d'élèves lisant depuis A, B, C, jusqu'à la lecture courante	2462	1867	1803
Nombre d'élèves sachant la lecture courante	2251	2064	2200
Nombre d'élèves lisant bien	1409	2193	2164

	En 1855	En 1856	En 1856
Nombre d'élèves écrivant bien	1487	2820	2942
Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique simple	1243	1422	1482
Nombre d'élèves apprenant l'arith. composée	718	1092	1208
Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres	58	123	110
Nombre d'élèves apprenant l'orthographe	624	1107	973
Nombre d'élèves apprenant la géographie	490	951	1234
Nombre d'élèves apprenant la grammaire française	1287	1808	2123
Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise	114	328	535
Nombre d'élèves ap. l'analyse et la gram. raisonnée	536	982	1531
Nombre d'élèves apprenant l'histoire	572	1247	1190
Nombre d'élèves apprenant le style épistolaire	57	259	423
Nombre d'élèves apprenant l'horticul. et l'agricul.	0	36	134
Nombre d'élèves apprenant les mathématiques	0	12	98
Nombre d'élèves apprenant le mesurage	15	71	96
Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire	2	110	132
Nombre d'élèves apprenant la musique vocale	36	78	307
Nombre d'élèves apprenant la musique instrumen.	28	180	168

Tels sont, en résumé, les rapports qu'ont faits les inspecteurs pour l'année 1856. Quelque grande qu'ait été la circulation du rapport du surintendant, nous avons cru que ce qu'il renfermait de plus saillant figurerait encore avec avantage dans ce journal, et que nos lecteurs ne nous sauraient pas mauvais gré de l'y avoir inséré. Ce n'est qu'en faisant connaître le plus possible les renseignements que contiennent des documents de ce genre que l'on peut réellement atteindre l'objet que l'on a en vue, en en faisant la publication; c'est-à-dire, d'attirer l'attention de tout le monde sur l'état présent de l'éducation dans le Bas-Canada. Ceux qui ne trouveraient point le temps de lire en entier le livre dont nous venons de donner la substance, liront peut-être plus volontiers les extraits que nous en avons faits de temps à autre; et si cela a lieu, comme nous osons l'espérer, nous ne nous repentirons point de leur avoir donné place dans nos colonnes, de préférence à d'autres sujets plus amusants peut-être, mais non aussi importants.

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Septembre et Octobre 1858.

BUNSEN : Méthodes gazométriques, 320 pages in-8 avec figures Prix : 8 francs.

FRERE : Manuel du bibliographe normand; dictionnaire historique et bibliographique, contenant 1o. l'indication des ouvrages relatifs à la Normandie, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours; 2o. des notes biographiques, critiques et littéraires, sur les hommes qui appartiennent à la Normandie par leur naissance, leurs actes ou leurs écrits; 3o. des recherches sur l'histoire de l'imprimerie en Normandie; tome 1er grand in-8, à deux colonnes, 492 p. L'ouvrage se composera de deux volumes et coûtera 30 fr.

TREY : Histoire de l'éducation en France depuis le 5e siècle jusqu'à nos jours, 2 vols in-8.

SIMON : Leçons d'astronomie élémentaire, 399 pages in-8, Hachette Prix : 7 fr. 50c.

LACORDAIRE : Lettre à un jeune homme sur la vie chrétienne.

BIOT : Mélanges scientifiques et littéraires, 3 vols in-8. 22 fr. 50 c.

JOUBERT : Gloire du centre de la France, 2d vol. Cet ouvrage qu'on trouve à la bibliothèque du département, est très intéressant en ce qu'il indique l'origine d'une foule d'expressions encore usitées dans nos campagnes du Bas-Canada.

CHARPENTIER : Les écrivains latins de l'Empire, 425 pages in-18, Hachette. Prix : 3 fr. 50 c.

BRIOT ET VACQUANT : Arpentage, levé des plans et nivellement, 244 p. in-18, 5 pl. Prix : 3 fr. Hachette.

MERLET : Histoire des relations des Hurons et des Abénaquis du Canada avec Notre-Dame de Chartres, par M. Luc Morlet, ancien élève de l'école des chartes et de l'école d'administration, petit in-8, 80 p. lettres ornées et fleurons. Prix : 5 fr.

Bruxelles, Août et Septembre 1858.

COLLECTION de mémoires sur l'histoire de Belgique, depuis le 16e siècle jusqu'à nos jours, entreprise par la société pour la publication des mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique. Il paraîtra quatre volumes par année; prix : 7 fr. 50 c. pour chaque volume ne dépassant point 400 p. L'ouvrage est réservé pour les souscripteurs et la souscription restera ouverte jusqu'après la publication du 2d volume. On s'abonne à Bruxelles chez F. Harssner, et à Londres chez D. Nutt, aussi chez Barthes et Lowell.

ÉTUDES sur le règne de Louis XIV. Histoire littéraire, mœurs, coutumes, législation, par Saint-Marc-Girardin, E. Barrière, H. Taine, Baudrillard, de Royer et P. Chasles, 255 p. in-12 Librairie internationale. Prix : 2 fr. 50 c.

HENNE : Histoire du règne de Charles Quint en Belgique. L'ouvrage formera 10 volumes in-8 et sera publié par demi-volumes à 2 fr. 50 c.

Gand, Octobre 1858.

BECKER : Analogie de la langue des Goths et des Francs avec le sanscrit, 70 pages in-8, Hebbelyuck. Prix, 1 fr. 50 c.

Londres, Septembre et Octobre 1857.

BARTH : Travels and discoveries in North and Central Africa, being a journal of an expedition under the auspices of H. B. M's government in the years 1849-55, 5 vols. Longman, 42s.

BACON : The works of Francis Bacon, collected, translated and edited by James Spedding and others, 5 vols. vols. 4th and 5th, Longman.

CARLYLE (Thos.) : History of Frederick the second, vols. 1st and 2d in-8, Chapman, 40s.

D'ISRAELI : Curiosities of literature, new edition, with memoirs and notes by his son : Rutledge, 1st vol. L'ouvrage se composera de 3 vols.

ALFRED, The whole works of King Alfred, 2 vols. in-8 royal, Bosworth, 12s 6d.

COOKE : China, being the *Times'* special correspondence for the years 1857-58, avec notes de l'auteur, 478 p. in-8. Rutledge, 6s.

WELLINGTON : Supplementary despatches and memoranda of Field Marshall Wellington. India, 1797-1805, edited by his son the Duke of Wellington, 2d vol. Murray, 20s.

MENZIES : Early ancient history or the ante-greek period, as it appears to us since the most recent discoveries in Egypt and Assyria, with references to Wilkinson, Layard and other authorities, 311 p. in-12. Chapman, 4s 6d.

New-York, Septembre et Octobre 1858.

MINTURN : From New-York to Delhi, by way of Rio de Janeiro, Australia and China. Appleton 488 p. in-12.

Voilà une singulière route qui rappelle un peu le chemin des écoliers. L'ouvrage n'en doit être que plus intéressant.

DAWSON : Battles of the United States by sea and land. Johnson Fry, 210 p.

HICKOK : Rational cosmology, 397 pp. in-8. Appleton.

DANA : The household book of poetry, 797 p. in-8.

Boston, Octobre 1858.

SALA : A journey due north, being notes of a residence in Russia, 459 p. in-12. Ticknor and Fields.

ALCOTT : The laws of health, designed for families and schools. Jewett.

Albany, Octobre 1858.

CATALOGUE of the books on bibliography, typography and engraving in the New York state library, 143 p. in-8. Van Benthsensen.

Ce catalogue d'une seule division de la bibliothèque de l'état de New York à Albany, est quelque chose de vraiment intéressant pour les bibliophiles. Nous y trouvons les titres d'une foule d'ouvrages bibliographiques curieux. Sous la rubrique "Roman Catholic Church," nous remarquons plusieurs éditions anciennes ou récentes du catalogue de l'index. La dernière est indiquée dans les termes suivants : "Index librorum prohibitorum, juxta exempla Romanum jussu sanctissimi Domini nostri, editum anno 1835. Accesserunt suis locis nomina eorum qui usque ad hanc diem damnati fuerunt. Mechliniæ 1852, pp. 429. Supplementum ad hanc diem, 20 pp. in-12."

La bibliothèque d'Albany, que nous avons visitée à plusieurs reprises, s'accroît avec une très grande rapidité et fait le plus grand honneur au

bibliothécaire, M. Holmes, aux membres du conseil universitaire, sous la direction duquel elle est placée, ainsi qu'au Dr. O'Callaghan, qui s'en occupe toujours activement. Elle ne serait cependant pas plus considérable que celle du parlement canadien, si ce n'était des deux incendies par lesquels la nôtre a passé. La bibliothèque d'Albany a été mise à l'abri de pareils accidents. L'édifice, où elle est située, n'est composé que de matériaux incombustibles. Le surcroît de dépenses, causé par cette sage précaution, n'est que de trente pour cent sur le coût d'une construction ordinaire.

Montréal, septembre et octobre 1858.

BBAUD, jeune : Le Panthéon Canadien, 1ère livraison, 48 pages in-12, Cérat et Bourguignon. Cet ouvrage qui aura, nous dit-on, une douzaine de livraisons, contiendra un choix de biographies déjà publiées dans le "Dictionnaire des Hommes Illustres," du même auteur, revues, corrigées et augmentées. On y trouvera aussi quelques biographies nouvelles.

ANDERSON : The improvement of agriculture and the elevation in the social scale of both husbandman and operative, De Mont goy et Cie, 22 pages in-8. Le même ouvrage traduit en français. Ces deux brochures, écrites avec talent et une rare concision de style, par M. Anderson, rédacteur du *Farmers Journal* et ancien commissaire du drainage en Ecosse, ont été imprimées aux frais de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, et répandues à flots pendant l'exposition récente.

VOGELI : Almanach vétérinaire de l'économie rurale, ou guide du propriétaire et de l'éleveur d'animaux domestiques, pour l'an 1859, par Félix Vogel, de Lyon, ancien vétérinaire d'artillerie et de cavalerie dans l'armée française et médecin vétérinaire à Montréal, John Lovell, imprimeur; 84 pages. Prix: 15 cents. C'est une publication d'un genre tout nouveau dans ce pays et de la plus grande importance.

REID : An inaugural dissertation on strychnia. C'est une thèse toxicologique soutenue par l'auteur devant la Faculté de Médecine de l'Université McGill, et qu'il a complétée par le résultat d'études et d'observations subséquentes. John Lovell, imprimeur, 39 pages in-8.

ANNUAIRE de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, fondée en 1843 et incorporée en 1845. Seizième session, 1858-59. Louis Perrault, imprimeur, 16 pages in-8. Cette école, qui se soutient avec succès, vient de compléter, comme on le voit, sa seizième année d'existence. Il y a neuf professeurs, qui sont: le Dr. Beaubien, président et professeur de pratique médicale; le Dr. Muoro, professeur de chirurgie et de clinique chirurgicale; le Dr. Coderre, professeur de matière médicale et de thérapeutique; le Dr. Trudel, professeur d'obstétrique; le Dr. Bibaud, professeur d'anatomie; le Dr. D'Orsonneus, professeur de chimie et de pharmacie; le Dr. Pelletier, professeur des instituts de médecine; le Dr. Boyer, professeur de médecine légale et de clinique médicale, secrétaire et trésorier de l'école, et le Dr. Ricard, démonstrateur d'anatomie. Il y a eu, dans l'année expirée, 46 élèves. L'Hôtel Dieu, l'Hospice de Ste. Pélagie et la prison, sont ouverts aux élèves. Le prix de tous les cours réunis, y compris l'honoraire payé pour le diplôme, s'élève à £33 10 0. Un institut médical organisé par les élèves eux-mêmes est en existence depuis un an. Les élèves et les amis des sciences y ont fait plusieurs lectures intéressantes. L'annuaire se termine par un catalogue des anciens élèves, indiquant leurs résidences respectives.

Toronto, septembre 1858.

BOUCHETTE : Frazer River gold fields, Map of part of British North America, by Joseph Bouchette, Esq., deputy surveyor general. C'est une très jolie carte des provinces britanniques, comprenant aussi une partie des Etats-Unis et donnant plus particulièrement les rivières et sites des pays du Nord-Ouest. L'auteur a indiqué, en couleur jaune, le territoire aurifère, ce qu'il appelle la Colombie Britannique.

Petite Revue Mensuelle.

Voici venir les plus sombres jours de l'automne, voici venir les longues soirées d'hiver! La neige, il est vrai, n'a pas encore couvert le sol, et les jours ne sont pas encore, il s'en faut, aussi courts que nous les verrons bientôt; mais, déjà, ceux qui n'ont pas comme nous le bonheur d'avoir tout un département et deux journaux sur les bras, ceux pour qui l'emploi du temps est un légitime sujet de préoccupation, ces malheureux en sont à se demander comment ils se tireront d'affaire dans la saison qui commence et semble ne devoir jamais finir.

Nos jeunes et vaillantes sociétés littéraires, académies et associations de tout genre, dont le pays est maintenant couvert, se chargeront de calmer les inquiétudes de ceux, du moins, qui aiment à combler les lacunes de l'activité canadienne, par des jouissances intellectuelles. Déjà, Montréal a donné l'exemple au reste du pays, et c'est à l'*Œuvre des Bons Lieres* que revient, cette année, l'honneur d'avoir devancé les autres sociétés de la ville. Cette utile institution a choisi, pour inaugurer son cours de lectures pour cette saison, le 26 octobre, anniversaire de la bataille de Châteauguay. M. Adélar Boucher, qui s'était déjà tant distingué l'année précédente par sa lecture sur l'éloquence dans les beaux-arts, a été l'héroux orateur chargé de parler, cette année, de la glorieuse journée des Thermopyles canadiens. On n'avait rien négligé pour la mise en scène de cette séance. L'orateur avait près de lui le portrait du héros du jour, le colonel de Salaberry, et une carte topographique représentant

le champ de bataille de Châteauguay. De chaque côté de la tribune on voyait encore les portraits de Mgr. Plessis, évêque de Québec, et de M. Roux, ancien supérieur du séminaire de Montréal, grand vicaire administrant le diocèse en l'absence de l'évêque; et qui publia une lettre pastorale admirable au moment où la guerre fut déclarée. Ce mandement, une lettre du prince Edouard, père de notre souveraine, au colonel de Salaberry, qu'il avait connu tout jeune homme, lors de sa résidence en Canada; une description très animée et très heureuse de la bataille, accompagnée d'indications stratégiques sur la carte, de charmantes poésies, écrites par Mermet, officier aux Mûrons, et dont l'une d'elles, *La Victoire de Châteauguay*, a déjà été donnée comme vers à apprendre par cœur dans notre journal, (1er vol., page 40); enfin, d'éloquents paroles tirées, par le jeune orateur, du fond même de son sujet; tout cela fut accueilli par de frénétiques applaudissements. Deux vieux voltigeurs, décorés de Châteauguay, MM. Bélingre et Charles Labelle, assistaient à la séance dont l'intérêt était encore relevé par la présence du député adjoint-général de la milice canadienne, le digne fils de l'immortel vainqueur. Le colonel de Salaberry ne put entendre, sans une vive émotion, tout ce qui fut dit de flatteur pour sa famille, ni, surtout, ces vers de Mermet, qui ont dû lui rappeler de bien touchants souvenirs du foyer paternel:

Héros et citoyen, tendre époux et bon maître,
Il est père de tous, sans vouloir le paraître;
Au camp Léonidas, aux camps Cincinnatus,
Thémistocle au conseil, à table Lucullus;
Sans avoir les défauts de la Grèce et de Rome,
Il réunit en lui les vertus du grand homme.

On contemple, on admire, et bientôt on s'amuse;
Le héros devient chante et fait briller sa muse.
Son aimable compagne aux convives flattés
Présente l'ambrosie et porte des santés;
L'enfant avec douceur gesticule et sautille,
Et le bon mot succède au nectar qui pétille.
Je me tais: mais où donc ai-je tant vu, tant ri?
Chacun l'a deviné... c'est chez Salaberry.

La lecture fut précédée d'un discours de M. le supérieur de St. Sulpice, qui annonça la construction, déjà commencée, d'un vaste édifice destiné au Cabinet de Lecture Paroissial, et elle fut suivie de plusieurs allocutions patriotiques, qui prolongerent bien tard cette charmante soirée.

Par une singulière coïncidence, tandis que l'on célébrait, d'un côté, les souvenirs d'un si glorieux passé, Montréal fêtait en même temps, dans un banquet public, un autre héros, né aussi lui dans un de ces pays qui furent autrefois la *Nouvelle-France*. Sir Frédéric Williams, né dans la Nouvelle-Ecosse, s'est illustré par la défense de Kars, où, avec une poignée d'hommes, il a tenu tête à des forces écrasantes pendant presque tout le temps de la campagne de Crimée. M. Thomas Ryan, l'agent consulaire de France, qui présidait au banquet, a associé avec beaucoup de raison, au nom de l'hôte distingué, celui de Sir James Inglis, aussi lui, colon de l'Amérique Britannique et célèbre par sa défense de Lucknow, ainsi que celui du jeune Edmond Joly, de Lotbinière, notre compatriote, dont nous avons déjà dit la noble conduite et la mort glorieuse sous les murs de cette même place. Parmi les autres orateurs du banquet, nous remarquons S. E. le Général Eyre, à bon droit juste appréciateur du héros de Kars, M. Scofield, membre du parlement britannique, et MM. Dorion, Dunkin et Morio, membres de notre assemblée législative.

Mais faut-il faire tant de bruit pour des lauriers, quels qu'ils soient, s'il est vrai, comme vient de le donner à entendre Lord Brougham, que le génie phœnicien plane bien haut au-dessus de toutes les autres choses que l'homme peut admirer sur la terre? On le voit, cette thèse de la prééminence d'une espèce de gloire sur l'autre, qui formait partie obligée du programme de tous les cercles ou clubs littéraires où nous avons été admis dans notre jeunesse, ne laisse pas que de préoccuper les plus grands esprits eux-mêmes.

C'est à l'inauguration de la statue élevée à Newton, près du lieu de naissance de ce grand mathématicien, à Grantham, dans le comté de Lincoln, que le noble Lord a jugé à propos de malmener tous les conquérants en général, et le premier empereur Napoléon en particulier, probablement un peu à l'intention de l'empereur actuel. En rappelant que la France, si prodigue de statues envers les hommes de guerre, n'en avait pas élevée à Newton, l'orateur a bien été forcé d'avouer que l'Angleterre elle-même, s'y prenait un peu tard pour rendre justice à la mémoire du plus grand génie qu'elle ait jamais produit. Du reste, à part ce trait de mauvais goût, ce discours que l'on trouvera au long dans notre journal anglais, est en chef-d'œuvre d'éloquence. Non content de son propre témoignage, qui certes, doit aussi peser quelque peu dans la balance, l'orateur accumule adroitement les expressions d'admiration des premiers savants de l'Europe qu'il représente ainsi, comme prosternés devant la gloire de Newton. "Leibnitz avait coutume de dire qu'en prenant les découvertes mathématiques depuis le commencement du monde jusqu'à sa mort, Newton se trouvait en avoir fait plus de la moitié à lui seul." "Le livre des *Principes*, a dit LaPlace, sera l'éternel monument du génie qui nous a révélé les premières lois de l'univers." Lagrange ajoutait que Newton avait eu "un singulier bonheur, puisque l'on ne pouvait découvrir qu'une fois le système de l'univers." "Le livre des *Principes*, dit M. Blot, qui occupe lui-même une si large place

dans la science moderne, "the father of the institute one filling so huge a place," le livre des *Principes* est le plus bel ouvrage de l'intelligence de l'homme. Jamais la suprématie de cette intelligence n'avait été si bien démontrée, et jamais il ne nous sera possible de nous approcher plus près de la divinité. Enfin, le célèbre chancelier L'Hospital, se demandait si Newton dormait et veillait comme les autres hommes; je me le représente, disait-il, comme un génie céleste, tout à fait dégagé de la matière. Pour couronner le tout, Lord Brougham ajoute ce mot qui ira sans doute, aussi lui, à la postérité: "Il n'y a, dit-il, en terminant, qu'une seule manière d'expliquer le long retard que l'on a mis à élever ce monument: c'est de rappeler l'inscription que l'on a mise sur le tombeau de son ami Christopher Wren, dans la cathédrale de St. Paul: *Si monumentum quæris, circumspice*. Si vous cherchez quelque chose qui puisse perpétuer la gloire de Newton, levez les yeux au ciel et contemplez les astres!"

Du premier savant du monde à la douce et sainte patronne de toutes les sciences et de toutes les études, de celles que font les philosophes tout aussi bien que des plus humbles travaux des jeunes pensionnaires de nos couvents, il n'y a peut-être pas aussi loin que l'on pense, s'il est vrai que St. Catherine étonna par sa science toute l'école des philosophes d'Alexandrie, et en convertit plusieurs au christianisme. C'est du moins ce que nous dit Emile Deschamps, dans une charmante légende dont les enseignements ne seront pas ici hors de place, puisque cette feuille parviendra à beaucoup de nos jeunes lectrices, le jour même de la fête de leur patronne.

"Quand le ciel nous aidant, il nous reprend l'envie
De juger Catherine aux actes de sa vie,
Ce qui frappe surtout et surtout lui valut,
Son martyre excepté, la palme du salut :

C'est l'ineffable accord, l'harmonique alliance
De tant de modestie et de tant de science,
Comme si le cœur simple et doux de Jésus-Christ
Se mariait en elle au feu du Saint-Esprit.

Elle savait qu'il faut que toutes les lumières
Remontent vers le ciel, à leurs sources premières ;
Que la science humaine, elle seule, est bien peu,
Et que c'est tout savoir que de connaître Dieu.

De là vient qu'elle fut, pour l'église fidèle,
Des enfants de son sexe et patronne et modèle,
Et que la docte sainte en ses divins loisirs,
Ainsi que leurs travaux, ordonne leurs plaisirs.

Ecolières gentilles,
Dont la grâce fleurit à l'ombre des couvents,
Pour les chastes quadrilles,
Quittez la robe brune et les livres savants :
Car du haut de son trône,
Qu'au travers du martyre elle a conquis jadis,
Votre douce patronne,
Vous obtient pour sa fête un jour de paradis !

Mais dans ce jour riant de vacance lutice,
Ayez mémoire encor de Sainte Catherine,
Et dites :—Nous aussi, plutôt que de pêcher,
Bien jeunes pour la mort, nous irions la chercher !

Le jour de la Ste. Catherine est, chez nous, le signal ordinaire de la première bordée de neige, et il n'est pas rare que vers cette époque la navigation de notre beau fleuve se trouve interrompue jusqu'au printemps. Alors, au lieu de ces magnifiques bateaux à vapeur, de ces beaux navires, de cette foule de goëlettes sveltes et coquettes qui le sillonnent en tous sens, le St. Laurent ne porte plus sur son onde, là où elle n'est pas emprisonnée par une croute solide, que d'énormes glaçons.

Le golfe et la partie du fleuve qui l'avaisine demeurent cependant comparativement libres de glaces, et l'on assure que les steamers transatlantiques pourraient se rendre en tout temps dans quelques-uns des havres les plus éloignés de la côte du sud, ce qui ne manquera point d'être tenté, dès que le *grand tron* aura été poussé jusque-là.

La navigation du bas St. Laurent et du golfe se développe, du reste, chaque jour, dans des proportions tout à fait encourageantes. Cet été, deux lignes de steamers ont fait ce service, qui n'existait pas il y a quelques années, sans compter toutes les excursions de plaisir que font d'autres vapeurs, tantôt à la Malbaie, à Tadoussac et jusqu'à Chicoutimi, au nord, tantôt à la Rivière du Loup, à Cacouna et à Rimouski, au sud. Grâce à la ligne régulière et subventionnée qui visite les rivages du golfe et les ports du district de Gaspé, ces endroits, si longtemps même pour les autres parties du Bas-Canada une terre inconnue, *terra ignota*, vont se trouver maintenant tout à fait rapprochés.

Déjà, cet été, le *Lady Head* a porté dans ces parages notre estimable antiquaire et bibliophile, M. Faribault, qui a pu y suivre les traces de Jacques-Cartier, dans l'édition qu'il a publiée lui-même de ses voyages; notre artiste, M. Hamel, qui a dû prendre plusieurs croquis de ces paysages grandioses; M. Myrand, l'élégant auteur des "Etudes sur l'instruction publique en Canada," qui devrait bien nous envoyer ses *Impres-*

sions de voyage, et le savant principal de l'Université et de l'Ecole Normale McGill, qui a rendu compte de son excursion dans la dernière livraison du *Canadian Naturalist*.



M. Dawson est allé là à la recherche du charbon de terre, le district de Gaspé étant la seule partie du Canada où, selon Sir William Logan, il soit possible de trouver ce minéral. Nous sommes fâché de ne pouvoir faire connaître à nos lecteurs le résultat de ses travaux, vu qu'il s'est lui-même réservé d'en rendre compte dans un second article. Nous ne pouvons que traduire la description suivante de la baie de Gaspé. "Telle qu'elle est aujourd'hui, dit M. Dawson, cette baie offre les plus grands avantages pour l'exploitation des pêcheries et pour tout le commerce de la péninsule; elle paraît être aussi le rendez-vous de prédilection de tous les pêcheurs américains qui fréquentent le golfe St. Laurent. Ses côtes sont maintenant couvertes d'une population considérable, et quoiqu'à l'entrée la baie offre à la vue une pente très abrupte, à mesure qu'on s'y avance on découvre, dans les deux bras dans lesquels elle se divise, des terrains ondulés et qui vont s'abaissant, quoiqu'ils soient bornés, dans la profondeur des terres, par des collines très élevées. La vignette que nous publions représente une vue du bassin de Gaspé, prise de la *batterie* qui se trouve près de la demeure de M. Le Bouthillier, le représentant du comté, qui occupe, comme on peut le voir, un des plus beaux sites du pays. L'œil peut y embrasser cette belle rade, la petite flottille qui s'y trouve en sûreté, les moulins à vapeur, la jolie église, le presbytère et la petite ville qui commence à sortir de terre à la pointe."

C'est cette vignette que nous reproduisons, grâce à l'obligeance de MM. les propriétaires du *Canadian Naturalist*. En ont-ils des gravures, les abonnés de notre journal? Jusqu'à la petite revue qui s'illustre!

ANNONCES.

A VENDRE,

AU PROFIT DU

"JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,"

"Mémoire du Père Lafitau"

SUR LE GIN-SENG, Nouvelle Edition, précédée d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE, par M. VERREAU, et accompagnée du portrait du Père Lafitau, d'un *fac-simile* de son autographe et de la planche représentant le Gin-Seng. Brochure de 48 pages in-12, sur beau papier. Se trouve au Bureau de l'Éducation, chez tous les libraires de Montréal, et à Québec, chez MM. Brousseau et Frères.—PRIX, 37½ CENTS.

N. B.—Il n'en a été tiré que 300 exemplaires.

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education," rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le Journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le Journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Sentcal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint-Vincent.